

PROCES VERBAL

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ELECTIVE DEMATERIALISEE

LIGUE DE FOOTBALL DES HAUTS DE FRANCE

Le Samedi 09 Janvier 2021 à Villeneuve d'Ascq à 10 H

Présidence : M. Bruno BRONGNIART

LISTE DES CLUBS PRESENTS ou REPRESENTES :

LOSC LILLE ASSOCIATION - U. S. LITTORAL DUNKERQUE - U.S. BOULOGNE COTE D'OPALE - A.S. BEAUVAIS OISE - ST. BETHUNOIS - S.C. DOUAI - ST. HENINOIS - U.S. LAON - U.S. OUVRIERE BRUAY LABUISSIER - U.S. VIESLY (représenté) - U.S.A. LIEVIN - O. ST QUENTIN - A.C. CAMBRAI - U.S. MUNICIPALE SENLIS - U.S. NOEUVOISE - LECLAIR NEUFCHATEL - U.S. CHAUNY - AMIENS SPORTING CLUB FOOTBALL - VALENCIENNES F.C. - S.C. ABBEVILLE COTE PICARDE - U.S. DE CHANTILLY - S.C. BOURBOURG - U. HALLUINOISE - J.S. DESVRES - U.S. MONTREUIL S MER - A.S. BERCK PLAGE - J.A. ARMENTIERES - AM.S. ST SAUVEUR - O. AMIENS - LE TOUQUET A.C.F. COTE D'OPALE - ENT.C.A.F.C. PERONNE - R.C. AMIENS - U. S. DU PAYS DE SAINT-OMER - R. C. LENS - CONTY LOEUILLY SP.C. - U.S.F. PERENCHIES - U.S. BERLAIMONT - U.S. VILLERS COTTERETS (représenté) - ESCAUDAIN U.S.F. - E.S. MOUVALLOISE - U.S. ST POL S TERNOISE - U.S. LESQUIN - LAUXILOISE - A.S. HAUTMONT - S.C. PRO PATRIA WINGLES - ET.S. BULLY LES MINES - ET.S. DISTRICT DISBERGUES - R.C. BOHAIN - U.S. JEUMONT (représenté) - U.S. ROUVROY - U.S. VERVINS - S.C. LE CATEAU - U.S. GUISE - U.S. CREPY EN VALOIS - U.S. ESTREES ST DENIS - AVT G. GREPAY - C.S. AMIENS MONTIERES ETOUVIE - U.S. HAM - A.S. STE BARBE OIGNIES - O. MARCQUOIS - R.C. SAINS EN GOHELLE - STE EDUC.PHYS. BLANGY BOUTTENC - U.S.MUNICIPALE MERVILLE - U.S. AUBERCHICOURT (représenté) - S.C. MOREUIL - CLUB SPORTIF AVIONNAIS - MERS A.C. - AM.C. NOYELLES GODAULT - E.S. CHEMINOTS LONGUEAU - J. FRANCE MAZINGARBE - S.C. ANICHE - A.S. MASNIERES - ST. PORTELOIS - AVT G. THUMERIES - WASQUEHAL FOOTBALL - ET.S. BOUSSOIS - U.S. BIACHOISE - U.S. WALINCOURT SELVIGNY (représenté) - A.S. SIN LE NOBLE - DECHY SP. (représenté) - F.C. LA MADELEINE - U.S. RUCH CARVIN - U.S. FRIVILLE ESCARBOTIN - U.S. DES MINEURS - E.C. MAZINGARBE - F.C. ANNOEULLIN - ET.C. ANSTAING CHERENG - S. BRUAY S ESCAUT - U.S. ASCQ - O. HESDIN - U.S. VIMY - U.S. CORBEHEM - O. LUMBROIS - LEFOREST ANCIENS ELEVES F. - AM. ANCIENS ELEVES CHAULNES - U.S. IZEL LES EQUERCHIN - U.S. WATTRELOSIEUNE - S.C. HAZEBROUCKOIS - U.S. FOURMIES - A.S. TEMPLEUVE (représenté) - U.S. BEAUVOIS FONTAINE - AM.S. ET GYMNIQUE LOUVROIL (représenté) - A. ANCIENS ELEVES EVIN MALMAIS - A.S. SALOME - ET.S. RONCQ - A.O. SAINGHIN EN WEPPE - LEERS OS FOOTBALL - F.C.ESPE. LA BASSEE - U.S. PROVIN - S. PERNES EN ARTOIS - S.A. LE QUESNOY - ET.S. WORMHOUT - U.S. COUSOLRE - S.C. FOUQUIEROIS - A.S. OUTREAU - O. WIGNEHIES (représenté) - U.S. ABBEVILLE - ACHICOURT SPORTING CLUB FOOTBALL - F.C. LINSSELLOIS - U.S. PECQUENCOURT (représenté) - U.S. ROISEL - ET.S. ARQUES - F.C. SANTES - F.C. DUNKERQUE MALO PLAGE - U.S. ST ANDRE - U.S. MAUBEUGE - U.S. MONTIGNY EN OSTREVENT - OM. AIRE S/ LA LYS - ET.S. BOUCHAIN - A.S. ETAPLES - F.C. SAULZOIR - U.S. CAMON - U.S. ST SOUPLET - U.S. ABLAIN ST NAZAIRE - U.S. HORDAIN - MAING F.C. - J.O. WALLERS ARENBERG - STE S. MARCOING - LA FRATERNELLE AILLY S NOYE - O.C. AVESNES LES AUBERT - DENAIN OLYMPIQUE S. C. - CONCORDE O. TRITH ST LEGER - U.S. PONT FLERS (représenté) - U.S. HOUPLIN - AM.S. COURRIEROISE - ET.S. LABEUVERIERE - U.S. ST AUBERT - U.S. COMMUNALE CHEMINOT ST POL - S.C. GUESNAIN - BAC SP. SAILLY S/ LA LYS - ST. ENNEVELIN - ET.S. VILLERS OUTREAU - U.S. QUIEVY - ENT. LIGNY O. CAULLERY - C.S. WATTEN - U.S.

MARQUISE - U.S. ROSIERES (représenté) - AM.S. DE BEURAINS - E.S. LAVENTIE - F.C. BAUVINOIS - U.S. LEFFRINCKOUCKE (représenté) - LYS LEZ LANNOY STELLA - F.C. CENTULOIS - U.S. GRAVELINOISE - A.S. MARCK - U.S. HERGNIES - A.S. AUDRUICQ - A.S. TRELON (représenté) - STE COMM.EDUC.PHYS.S. PONT - U.S. FLEURBAISIENNE - A.S. LOISONNAISE - F. C. VIEUX BERQUIN - U.S. QUEND - BRAY DUNES U.S. - S. PODEENS REUNIS (représenté) - MARCHIENNES O. (représenté) - C.S. LA GORGUE - U.S. ST MAURICE LOOS EN GOHELLE - LILLE OM.S. FIVES - ET.S. NOYELLES S SELLE - F.C. LA CHAPELLE D'ARMENTIERES - A.S. BAISIEUX PATRO - U.S. GOUVIEUX - MARLE S. - U.S. PONT STE MAXENCE - A.S. USINES DUNK. GPE USIN.SAC - U.S. GUIGNICOURT - A.S. THOUROTTE - STE A.S. MOY DE LAISNE - U.S. LA FERRE - U.S. SISSONNE (représenté) - U.S. ORIGNY THENELLES - S.C. ST JUST EN CHAUSSEE - S.C. LAMOTTE BREUIL - AM.S. SILLY LE LONG - U.S. RIBECOURT - A.S. COYE LA FORET - A.S. NOAILLES-CAUVIGNY - U.S. VILLERS ST PAUL - C.S. VILLENEUVE ST GERMAIN - U.S. CIRES LES MELLO - A.S. NEUILLY (représenté) - A. S. VENIZEL-BILLY - U.S. COUCY LES EPPES - U.S. MARGNY LES COMPIEGNE - U.S. ATTICHY - C.S. CHAUMONT EN VEXIN - AM.S.C. ST MICHEL - GRANDVILLIERS A.C. - ALERTE S. BORNEL - ETOILE SPORTIVE DE FORMERIE - ST. RESSONS S/ MATZ - ANOR F.C. - R.C. ROEULX - S.C. SONGEONS - NEUVILLE O.S.C. - C.S. ERQUINGHEM LYS - O. ONNAING - A.S. RECQUIGNIES - U.S. CHOISY AU BAC - U.S. MUNICIPALE VRED - ESP. DE SAINS RICHAUMONT (représenté) - AM. PONT DE BRIQUES - O. DE BURBURE - ENT.S. CAGNY - U.S. BRUYERES MONTBERAULT - O. FLINES LEZ RACHES - U.S. CREVECOEUR LE GRAND - U.S. BILLY BERCLAU - E.S. LOUVIERE PELLEVOISI - A.S. MARESQUEL - U.S. BEUVRY - A.S. GAMACHES - F.C. DE MONS EN BAROEUL - ENT. MOUCHIN BACHY NOMAIN - J.S. CAMBRON - C.A.S. ESCAUDOEUVRES - A.S.FOY.RUR. RIBEMONT MERICOUR - O. ST MARTIN LES BOULOGNE - U.S. BAVAY - A.S. CHEMINOTS HAZEBROUCK - ST. ORCHESIEN - A.S. VERNEUIL EN HALATTE (représenté) - A.S. COUTICHES - ET.S. ANGRES - NOUVELLE ENT.S. BOUE ETREUX - U.S. COURCELLOISE - CERCLE ATHLETIQUE SAINSOIS - FLERS O.S. VILLENEUVE D'ASCQ - AM.J. LABOISSIERE EN THELLE - A.S. ALLONNE - U.S. LANDRECIES - U.S. HAUSSY - S.C. BERNAVILLE PROUVILLE - U.S. ANNEZIN - U.S. LAMORLAYE - U.S. LIEUVILLERS - AM. ANCIENS ELEVES AIX NOULETT - U.S. DE FRETIN (représenté) - E. DE VENDIN LE VIEIL - U.S. NEUILLY L'HOPITAL - A.S. BEAUREVOIR - AM.S. ESQUERDES - J.S. ABSCON - ST. LEZENNOIS - A.S. ST SAMSON LA POTERIE - AM.F.C. COLLERET - U.S. GODEWAERSVELDE - A.S. STEENVOORDE - J.S. MOLIENS - U.A.M. FEROISE - C.S. DIANA LIEVIN - U.S. VERMELOISE - C. GYMASTIQUE HAUBOURDINOIS - IRIS C. DE LAMBERSART - AVT G. SOLRE LE CHATEAU - A.S. HENONVILLE - A.S. HELLEMMES - U.S. STE GENEVIEVE - U.S. ARLEUX - U.S. SEBONCOURT - ASPTT LAON - E.C. HOUPLINOIS - F.C. TILLE - U.S.ENT. ST LEU D'ESSERENT - C.S. E.I.C. TOURCOING - S.C. PONT REMY (représenté) - F. ST MICHEL QUESNOY - J.S. STEENWERCK - LE NOUVION A.C. - ET.S. REMY (représenté) - S.C. BAILLEULOIS - U.S. AULNOY - ENT.S. HARONDEL - U.S. NOGENT - R.C. BERGUOIS - U.S.R. SAINT CREPIN IBOUVILLERS - J.S. QUEVAUVILLERS - TRICOT O.S. - C.S. BLERANCOURT - S.C. ST NICOLAS LEZ ARRAS - U.S. ETREAUPONT (représenté) - U.S. OUVRIERE LENS - S.C. MONTAIGU - A.S. WILLEMS - U.S. HESDIGNEUL - U.S. ST GERMER DE FLY - A.S. MAISNIERES - U.S. MARSEILLE EN BEAUVAISIS - ET.S. ANZIN ST AUBIN - F.C. ARVILLERS - S.C. COQUELLOIS - A.S. FREVENTINE - J.S. BOURSEVILLE - S.C. ORIGNY EN THIERACHE (représenté) - AM.S. ARREST - A.S. BERSEE - LA FRATERNELLE CHEMINOTS LAON (représenté) - U.S. VERCHAIN (représenté) - F.C. QUAROUBLE - O. GRANDE SYNTHÉ - ET.S. LICOURT - U.S. MUNICIPALE MARLY - U.S. DE GOMMEGNIES CARNOY (représenté) - U.S. VILLERS SIRE NICOLE - F.C. WATTIGNIES - ESP.A. PROUVY (représenté) - O. MAROILLES - U.S. ROZOY S SERRE - U.S. FLESSELLES - O. HENINOIS - U.S. AULNOIS SS LAON - A.S. BEUVRY LA FORET - F.C. TEMPLEMARS VENDEVILLE - U.S. BREUIL LE SEC - A.S. BREBIEIROISE - ENT.S. CALAIS COULOGNE - IRIS C. LA SENTINELLE - SECTION S. FOY.RUR. DHUCQUELIE - F.C. LOON PLAGE - O.S.C. DE VITRY - LA CONCORDE DE BUCY L PIERREPO (représenté) - A.S. RANG DU FLIERS - U.S. LESTREM - J.S. ECOURT ST QUENTIN - ET.S. STE CATHERINE (représenté) - A.S. FRUGEOISE - A.S. AVELINOISE - C.S. GONDECOURTOIS - J.S. RENESCUIROISE - S. MUNICIPAL PETITE SYNTHÉ - LA PATRIOTE BLENDÉCQUES - U.S. HOUDAIN - AM.S. THIVENCELLE - U.S. ESQUELBECQ - C.S. MONTESCOURT LIZEROLLES - A.S. DOMPIERRE - F.C.AM.LAIQ. HINGES - U.S. BLEROT PLAGE CALAIS - U.S. ENGLEFONTAINE (représenté) - AM.S. PETITE FORET - U.S. PRISCHES (représenté) - C.OUV.S. MARLES LOZINGHEM - ST.O. CALAIS - C.S.AM.LAIQ. SOUCHEZ - HASNON FOOTBALL CLUB - U.S.

FONTAINE NOTRE DAME - F.C. HERSIN - J.S. GHYVELDE - 3 AV.S. COURCHELETTES - U.S. ATTAQUOISE - U.S. RAIMBEAUCOURT (représenté) - ENT.S. SEQUEHART FONSSOMME LEVE - J.S. BULLES - U.S. BONNEUIL EN VALOIS (représenté) - A.S. VIOLAINOISE - F.C. WIZERNES - A.S. BRENLY OULCHY - U.S. GLAGEON - A.S. ST MARTIN AU LAERT (représenté) - S.C. GRAND FORT PHILIPPE - DUTEMPLE F.C. VALENCIENNES - J.S. LONGUENESSE - A.S. PLAILLY - O. LANDAS - A.S. AUCHY LES MINES - U.S. ESTAIROISE - A.S. NOYERS ST MARTIN - A.S. ARTRES - F.C. FAMARS (représenté) - A.S. OBIES - ET.S. ROQUETOIRE - U.S. VERCHOCQ ERGNY HERLY - STAR C. FONTAINE AU PIRE (représenté) - ENT.S. FRELINGHINOISE - E.S. SAINT OMER RURAL - A.J.L. DE CAESTRE - A.S. LONGUEVILLE - F.C. VIERZY - AM.S. OHIS - U.S. AMBLETEUSE - ENT.S. DE CAUDRY - C.S.OM. ATHIES SS LAON - U.S. MUNICIPALE BEUVRAGES - BUGNICOURT ET.C. - SUMMER C. VALENCIENNES (représenté) - F.C. WAMBRECHIES - A.S. INTERCOMMUNALE BOUTTENCOU - F.F.C. CHERY L POUILLY (représenté) - A.S. CAMPAGNE - F.C. LAMBERSART - A. ST J.BAPTISTE ROUBAIX - F.C. LILLE SUD - F.C. BLANGY TRONVILLE - J.S. DHAVELUY (représenté) - A. NEUVILLOISE - AM.S. TRACY LE MONT - ENT.S. BUCILLY LANDOUZY EPARCY (représenté) - R.C. HERZEELE - U.S. QUIESTEDE - ESP.S. HAILLICOURT - VERLINGHEM F. - WISSANT F.C. - F.C. FORESTOIS - F.C. DAINVILLOIS - U.S. LIEU ST AMAND - J. FRANCE GUARBECQUE - ET.S. ST LEONARD - U.S. DE TETEGHEM - A.S. LAVERSINES - A.S. ST REMY EN L'EAU - F.C. FONTAINETTES ST AUBIN (représenté) - E.S. DELEU - AM.LAIQ. CAMIERS - CERC.A. EPERLECQUOIS - U.S. DHARDINGHEN - AV. CROISIEN - A.S. PONTPOINT - F.C. CAMPAGNE - U.S. LANDRETHUN LE NORD - METEREN F. C. - SAINT VAAST CHEMINOTS F. C. - A.S. MAROEUILLOISE - FOY.RUR. ENGLEBELMER - A.S. TOURNEHEM (représenté) - ENT.S. DE GENECH - ESP.S. THURY EN VALOIS - U.S. FRAIS MARAIS - F.C. NEUVILLE ST REMY (représenté) - ENT.S. VERS S SELLE - E.C.F. DE CAMPHIN EN PEVELE - A.S. CUCQ - S.ENT. ALLENNES (représenté) - U.S. SAILLY SAILLISEL - F.C. LONGUEIL ANNEL - ENT.S. VIRY NOUREUIL - J.S. THIEUX - F.C. PECQUENCOURT - A.S. BELLIGNIES - C.S. HABARQUOIS - U.S. CROISILLES - U.S. ST QUENTIN BLESSY - U.S. RUMILLY EN CIS (représenté) - ENT.S. BOUVIGNIES (représenté) - F.C. DE SAILLY - U.S. GONNEHEM BUSNETTE - AV.S. PONT A VENDIN - A.C. MONS EN BAROEUL - ENT.S. LAMBRES LEZ DOUAI - A.S. ST TRICAT ET NIELLES - O.C. FORT MARDYCK - A.S. DU FOOTBALL LOOBERGHE - U.S. BOURTHES - DIABLES ROUGES LAMBRES LES AIR (représenté) - U.S. BALAGNY ST EPIN - F.C. CAUFFRY - F.C. EMMERIN - E.S. HELFAUT - U.S. ATTICHES - R.C. BREQUERECQUE ET OSTROHOVE (représenté) - SEPTMONTS O.C. - AM.S. SAILLY LABOURSE - A.S. EDUC.POP. ST INGLEVERT - ENT. STEENBECQUE MORBECQUE - U.S. POLINCOVE - ET.S. MUNICIPALE HAMEL - F.C. STEENE - A.S. QUERRIEU - FOY.J.EDUC.POP. COINCY (représenté) - ENT.S. OYE PLAGE - O. ST OLLE - A.F.SP. REUNIS LOMME DELIVRANC - ST. PORTUGAIS ST QUENTIN - A.S. PONT DE NIEPPE - U.S. BRISSY HAMEGICOURT - F.C. TRAVECY (représenté) - O. HEMOIS - AM.S. MONTCHEVREUIL (représenté) - AM.S. LAIGNEVILLE - F.C. MASNY (représenté) - CALAIS BEAU MARAIS F. - FOY.J.EDUC.POP. FORT VERT - A.S. RADINGHEM - F.C. ISQUES - O.C. COJEUL - R.C. LABOURSE - A.S. MARTIGNY - U.S. PAILLART - U.S. ST MAXIMIN - C.S. AUBENTON - UNION CLUBS DIVIONNAIS - BOISDINGHEM ZUDAUSQUES MENTQUE - U.S. NIELLES LES BLEQUIN - A.S. SURQUES ESCOEUILLES - F.C. RECQUES S HEM - ANZIN F.A. R.C. - DEPART DES PORTUGAIS SOISSONS - F.C. CRAYWICK - O. HALLENNES - F.C. DE NORDAUSQUES - A.S.C. HOYMILLE - F.C. ST SULPICE - A.S. VERDEREL LES SAUQUEUSE - F.C. CITE 6 CALONNE RICOUART - ET.S. HAINES - ET. S. DE ST-LAURENT-BLANGY FE - F.C. BREILLY - A.S. LA NEUVILLE EN HEZ - U.S. BAUGY MONCHY HUMIERES - F.C. ST PAUL - R.C. ARDRES - R.C. LOTTINGHEM - A.AM.J. UXEM - ESP.S. OGNES - C. LESDINS (représenté) - A.S. BARENTON BUGNY - U.S. HANGEST EN SANTERRE - A.C. AMIENS - A.S. CREMAREST - ET.S. SAULTY - A.S. ANIMATION PRESLES - F.C. NOINTEL - A. DES ANTILLAIS CREIL - U.S. VIEIL HESDIN - A.S. COLEMBERT - F.C. BRUILLE LES MARCHIENNES - U.S. BLARINGHEM - A.S. VISMES AU VAL - A.S.L. SAVEUSE - U.S. PLESSIS BRION - A.S. PERNANT (représenté) - U.S. ANTILLAIS LILLE METROPOLE (représenté) - F.C. COURMELLES (représenté) - F.C. VOULPAIX - U.S. ARMBOUTS CAPPEL - A.L.J. NECREUX SINCENY (représenté) - F.C. BOUVIGNY BOYEFFLES - A.S. MARLY GOMONT (représenté) - F.C. MARPENT - F.C. MERLIMONT - FOY.RUR. MILLENCOURT EN PONTI - A.S. BRUNEHAMEL - U.S. DU MARAIS DE GUINES - U.S. BUSIGNY - F.C. CLAIROIX - AV.O. HERMIES (représenté) - J.S. ACHIET LE PETIT - R.C. LOCON - A.S. LA CHAPELLE ST PIERRE - U.S. BRIMEUX - A.S. HAUTVILLERS OUVILLE - A.S. BEZINGHEM (représenté) - U.S. MARDYCK - A.S. FAVEROLLES DAMPLEUX FLEUR (représenté) - FOY.RUR. LES

AGEUX - A.S. DOMART S/ LA LUCE - U.S. WARHEM - U.S. ALQUINES - A.F. TOUFFLERS - A.S. PAVANT - DYNAMO FOSSE 4 CARVIN - ENT.S. DE COMPIEGNE - R.C. AVESNES LE COMTE - J.S. BONNINGUES LES ARDRES - R.C. DE BREMES LES ARDRES - HONDEGHEM U.S. - F.C. BUCY LE LONG - RUMIGNY F.C. - F.C. WAVRANS S LAA (représenté) - F.C. VENDEUIL - F.C. CAMBLAIN CHATELAIN - F.C. ROSENDAEL - A.S. VENDIN 2000 - TORTEQUESNE F. C. - U.S.ART. CHEMINOTS SOMAIN (représenté) - ESP.S. PIGEONNIER AMIENS - F.C. CUINCHY - A.S. ELINCOURT - A.S. BOISJEAN - SPORTING CLUB MAUBEUGE (représenté) - A.S.C. SENINGHEM - U.S. HOLQUE - R.C. BLARGIES - A.F.C. BELLEU - F.C. ABBECOURT - F.C. SOLESMEZ - U. S. DE LA VALLEE DU BRAS DE - C.S. HAUDIVILLERS - O. BELLOY S/ SOMME - A.S. FILLIEVRES - U.S. LILLE-MOULINS CARREL - U.S. DE RIVIERE - ST SAULVE F. - O. MILLONFOSSE - A.S. DE LA BOURGOGNE TOURCOING - F.C. D'ANGY - F.C. CHAMBLY OISE - A.S. RETHONVILLERS BIARRE MARC - F.C. SETQUES - A.S. LES ECUREUILS METZ EN COUTURE - C. AMIS DE LA PLAGE LE PORTEL - FOOTBALL CLUB DE BIERNE - OM.J. ST JANS CAPPEL- F.C. MONCHECOURT - O. LIEVIN - OM.S. MUNICIPAL SEQUEDIN - F.C. LEVAL - A.S. YVRENCH YVRENCHIEUX - A.S. DU MULTIEN - F. C. HOUTKERQUE - U. ST LOUPOISE HUBY ST LEU - U.S. PAS EN ARTOIS - U.S. MONCHY AU BOIS - A.S.C. CAMBLAIN LABBE - F.C. FRANCILLY SELENCY (représenté) - U.S. HAULCHIN - A.S. CAMPHIN EN CAREMBAULT - A.S. NOYELLES LES VERMELLES - F.C. NOMAIN (représenté) - U.S. MONCHY BRETON - F.L.C. DE LONGFOSSE - SP.C. DE VICQ - A. CARDONNETTE F. - A.S. WILLIAM SAURIN POUILLY - O. MERIGNIES - F.C. ESTREES - OUTREAU U.S. - J.SP. BLANGY S TERNOISE - U.S. PORTELOISE - U.S. DE BRILLON - U.S. DE RETY - F.C. WARDRECQUES (représenté) - A. S. FEUQUIERES FOOTBALL - A.S. LA NEUVILLE S OUDEUIL - F.C. DE BETHISY - ENT. CALAIS F. - PREMESQUE F.C. - U. S. TOURQUENNOISE - A.S. DE LA VALLEE DE LA TERNOI - U.A.S. HARNES - ROUBAIX ST.C.O. 59 - E. ITANCOURT NEUVILLE - A. JEUNESSE DE RUITZ - F.C. DE CARLEPONT - ENT.S. VALOIS MULTIEN - U.S. DES VALLEES - U.S. CARTIGNY-BUIRE - VERTON F.C. - C.OM. DE QUAEDEPRE - F.C. FONTAINE AU BOIS - LA COUTURE F.C. - U.S. BOUBERS-CONCHY (représenté) - ROUBAIX SPORTS ET CULTURE - FOOTBALL CLUB SALENCY - U.S. DE RIBEMONT MEZIERES F.C. - ENT. LE TITRE-SAILLY FLIBEAUCO - A.F.C. COMPIEGNE - LIESSE-MARAIS - F.C. NEUILLY CAMBRONNE - C.A. SAINT SIMON (représenté) - BERNEVILLE A.S. - ENT.S. CAPPELLE PONT A MARCQ (représenté) - F.A. BLANC SEAU - VAUX ANDIGNY F.C. - O. LE HAMEL - SP.C. DES TEMPLIERS - FOOTBALL CLUB LEHAUCOURT - ET.S. ENQUIN LES MINES - A.S. DUNKERQUE SUD - O. DE MONCHY-LAGACHE - U.S. VADENCOURTOISE (représenté) - F.C. SAULTAIN (représenté) - OM.ML. LOMMOIS F. - A.F.C. ESCAUTPONT - ENT.S. CLACY MONS - ENT.S. U.S. BUIRONFOSSE CAPELL - U.S. DE PHALEMPIN - INTER C.S. DU CRECOIS - F.C. DE FRIERES FAILLOUEL (représenté) - ET. S. SEBOURG ESTREUX - U.S. BOUILLANCOURT EN SERY - F.C. GUIGNECOURT - A.S. NORTKERQUE 95 - F.C. AVESNES S HELPE 96 - ENT.F.C.DIEUDONNE PUISEUX - ET.AM.C.CYSOING WANNEHAIN BOUR - U.S. DACY - AM.F.C. FERRIERE LA PETITE - A.S. DOUZIES F. - U.S. NANTEUIL F.C. - A.J. ALCYAQUOISE (représenté) - A.S. EECKOISE - 1 ARRAS F.A. - F.C. SACY ST MARTIN - A.S. VENDEGIES ESCARMAIN (représenté) - STANDARD F. C. DE MONTATAIRE - U.S.MUNICIPAUX DE BOULOGNE - ENT.S. DES WEPPEZ - ENT. S. PAILLENCOURT ESTRUN - AS THIVERNY - F.C. ESSIGNY LE GRAND - A.S. DES DOCKERS DUNKERQUOIS - U.S. BUIRE HIRSON THIERACHE - OM. SERANVILLERS FORENVILLE - ENT.S. SAMEON RUMEGIES (représenté) - VIEUX CONDE F. - F.C. WAILLY BEAUCAMP - C.S.ML DE MESNIL EN THELLE - F.C. PROVILLOIS - F.C. LA MONTOYE - F.C. IWUY (représenté) - ST AMAND F.C. - F.C. ALAINCOURT (représenté) - FERTE CHEVRESIS F.C. (représenté) - U.S. ANDEVILLE - ENT.S. VAL SENSEE - F.C. LECELLES ROSULT (représenté) - SUD ARTOIS F. BEAUMETZ WANQUET - A.S. THUN L'EVEQUE ESWARS - A.S. CERISY - DOUCHY F.C. - POMMEREUIL F.C. - TUBERSENT ATHLETIQUE CLUB - U. S. CREPY VIVAISE - FC 3 CHATEAUX - F.C. DE JENLAIN (représenté) - R.C. CAMPREMY - A.S. ALBECK GRANDE SYNTHÉ - F.C. RURAVILLE - U.S. PREMONTRE ST GOBAIN - A. DES F.C. DE CREIL - U. S. PORTUGAISE ROUBAIX TOURC - ANNEZIN AM. LAIQ ANCIENS ELEVE - F. C. ESCHES FOSSEUSE - FUTSAL C. CAYEUX - U.F. ANHIERSOIS (représenté) - BARLIN FUTSAL CLUB - CALAIS UNION FUTSAL- F.C. VILLERS COTTERETS - F.C. GRAND LAVIERS - F.C. ST JOSSE (représenté) - VERQUIGNEUL F. C. - B.C.V. FOOTBALL CLUB - A. S. DES VETERANS DE BURY - FUTSAL CLUB DOURGES - CAMBRAI F. C. ST ROCH - CHAMBRY FOOTBALL CLUB - U. S. DES BROUCKS - F.C. ECAILLON - A. S. DE MARCQ - FACHES THUMESNIL F. C. - A.S. DU PAYS NESLOIS - AMIENS F.C. - VILLENEUVE D'ASCQ METROPOLE- S. C. ARTESIEN - O. S. ANNEQUIN - DENAIN FUTSAL CLUB - U. S. DE ROUSIES - A. S. CHEMINOTS DE CREIL

NOGENT - ROOST WARENDIN F.C. (représenté) - FOOTBALL INTER-SUPPORTERS CLUB- KILLEM F. C. - AM. COLBERT TOURCOING - AMIENS RIF - ABC ARSENAL - A. S. LESDAIN - F. C. LILLERS - U. S. VILLERS POLOISE - F. C. DES HAUTS LENS- OLYMPIQUE MOLLIENOIS - U. S. DE LA BRIQUETTE (représenté) - F.C. LA MONSOISE - OUTREAU FUTSAL J.S. - F. C. SAINT PYTHON - LIBERCOURT FUTSAL - CANDAS ABC2F - MOUVAUX LILLE METROPOLE FUTSAL -WIMEREUX FUTSAL - U. S. AUBIGNY AU BAC - O. DES MEMBRES CAMBRAI AMERIQUE - NEUVIREUIL GAVRELLE A.S. - AM. S. ECOLE DE FOOTBALL AUBER - WATTRELOS FUTSAL - F.C. PLESSIER - A. J. ARTOIS – A.S. NAUROY - J. S. BOURECQUOISE (représenté) - A. CANTONALE SPORTIVE FOOT VIC - DOUCHY FUTSAL - A. F. C. LOISIRS LIEBAUT - OLYMPIQUE FUTSAL HAUTMONT - FOOTBALL CLUB FRESNOY FONSSOMME - U. S. ERRE HORNAING - BONDUES FOOTBALL CLUB - OYE PLAGE FUTSAL ANSERIEN - ARLEUX FECHAIN OLYMPIQUE SENSE - GRAND CALAIS PASCAL FOOTBALL C - UNION SPORTIVE DU CHEMIN DES D - ASSOCIATION SPORTIVE BELLICOURT (représenté) - GOUY - FOOTBALL - CLUB - SOISSONS INTER FOOTBALL CLUB - TERGNIER FOOTBALL CLUB - CROIX FOOTBALL IRIS CLUB - F. C. AILLY SUR SOMME SAMARA - A.S. SERAUCOURT LE GRAND - A. S. FUTSAL CLUB DE COMPIEGNE - MONTAY A. S. - F. C. DE GIVENCHY-EN-GOHELLE - HONDSCHOOTE F. C. - ROUBAIX WOLF FUTSAL - ANSAUVILLERS SPORTING CLUB -FOOTBALL CLUB OFFEKERQUE - ASSOCIATION SPORTIVE DE ANDRES - FOOTBALL CLUB DE GOLANCOURT-MAZINGARBE F. C. - BEAUVAIS UNITED COMMUNAUX - A. F. C. HOLNON FAYET (représenté) - U. S. DE LYSER (représenté) - AM. S. DE TINCQUIZEL - A. FUTSAL MARIVAUX AMIENS - RUMINGHEM U. F. C. - MOUVAUX FUTSAL CLUB - F. C. LA NEUVILLE ROY - VILLENEUVE D'ASCQ FUTSAL - TOURCOING MAISON DE BENFICA - A. SPORTIVE FUTSAL DU HAINAUT - COUDEKERQUE ASSOCIATION SPORTI - FUTSAL GUISE - ESPACE SPORT INTEGRATION TOURC - REAL FUTSAL CLUB AMIENOIS - HELESMES FUTSAL - F.C. GENERATION ESPOIR CLOS DE - F. C. DE CHIRY OURSCAMP (représenté) - MARETZ FOOTBALL CLUB - CHATEAU THIERRY ETAMPES F. C. - FONTAINOIS F.C. WOINCOURT DARGNIES AV. S. - JEUMONT RED STAR (représenté) - BEAUFORT LIMONT FONTAINE U. S. - ESSARS FUTSAL - GOLD & BLACK MARLY - LE PORTEL GENERATION PASSION F (représenté) - COUDEKERQUE U. S. F. - AM. F. TRIE CHATEAU 1961 - C. S. A. DE DOULLENS - OLYMPIQUE CLUB ROUBAISIEU - A. S. DE MAIGNELAY MONTIGNY - F. C. PONT DE METZ - FENAIN ESP. S. - BOVES S.C. - F. C. AILLY VAUCHELLES - UNION SUD AISNE F. C. - F.C. GAUCHY GRUGIES ST QUENTIN - JEUNESSE SPORTIVE AGGLO COMPIE - J.S. DE LA MORINIE - ENT. FEIGNIES AULNOYE FOOTBALL - ROYE - DAMERY ENT. S. - MELTING SPORT - PONT A VENDIN FUTSAL - QUIEVRECHAIN U. S. - JUSSY FUTSAL - AS LA DRENNE VILLENEUVE LES SA - PONT ROMMEL FOOTBALL HAZEBROUC (représenté) - ASSOCIATION FOOTBALL DES DEUX - F. C. JEUNESSE NOYON - F.C. LIANCOURT CLERMONT - AUCHEL F. C. - F. C. RAISMES - ASSOCIATION JEUNESSE DE LA PAI - SPORTING CLUB AUBIGNY SAVY BER - A.S. TALMAS PICARDIE FIENVILLE - R.C. DE CHOCQUES - AC. F. C. DE ROUBAIX OUEST - F. C. CLASTROIS (représenté) - A. S. DE CAUCHY A LA TOUR (représenté) - A. S. WINNEZEELE - OLYMPIQUE LA COMTE OMNISPORTS - U. S. PAYS DE CASSEL - SPORTING CLUB OSARTIS MARQUION (représenté) - FUTSAL CLUB SAINT-VENANTAIS - FOOTBALL CLUB FRESSAIN CANTIN - FOOTBALL CLUB COUDRAY - GIVENCHY FUTSAL - J.S. DE MIANNAY MOYENNEVILLE L - F. C. RUE-LE CROTOY - ENT.DU FUTSAL CLUB BETHUNOIS - LILLE METROPOLE FUTSAL - ET. S. ORMOY DUVY - WATIGNY F. C. - WATTEN ASSOCIATION FUTSAL - U. S.CHEVRIERES GRANDFRESNOY - F. C. CHARCOT - U. S. ESMERY HALLON - A. FUTSAL PETITE FORET - TRITH ST LEGER ORZEL FUTSAL - U. S. ROYE NOYON COEUR DE PICA - LES JEUNES DU BEAU MARAIS - F. C. MONCELIEN - AMIENS ETOUVIE FUTSAL - ET. S. C. DE WAVIGNIES - U.S. CTRE HOSPITALIER AMIENS - HOSPITALIERS PREMONTRE (représenté) - HOSPITALIERS VALENCIENNES - C.S.L. GENDARMERIE VILLENEUVE - STE IMMOBILIERE PICARDE F.C. - A. MULTI ACTIVITES CULTURELLES (représenté) - TRANSVILLE A. MULTI ACTIVITE C - A. DE FOOTBALL DAMIENS - ET. FEMININE CRESPIEN - F.C. FEMININ HENIN BEAUMONT - DOUAISIS FOOT FEMININ - VAUDRICOURT KLUB SPORTOWY 2012 - VILLENEUVE D'ASCQ FOOTBALL FEMI - F. C. BOUSBECQUE FEMININE - SAINT SAULVE SPOINT BOYS - ENSEMBLE S. UNILOQ LILLE - ENT. SIXTE DES DONDAINES - A. ROUBAISIEU DE F. EN SALL - FUTSAL C. BETHUNOIS - BEUVRY TIGERS LENS FUTSAL CREW - COURCELLES FUTSAL ACADEMIE - COEUR DE SAMBRE FUTSAL - A. PONT DE LA DEULE FUTSAL - FUTSAL ASSOCIATION MERICOURT - MAUBEUGE FUTSAL ACADEMY - A. S. DECATHLON - A. S. KENNEDY HENIN BEAUMONT - LYS AA FOOTBALL CLUB

- A. S. RACING CLUB DE LORMAISON - SAINT-JEAN KENNEDY FC - HERIN AUBRY CULTURE LOISIRS EV (représenté) - ET. S. DE BAZUEL - MARCQ ATTACK S. C. - A. F. L. EPINOY CARVIN.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE PAR M. BRUNO BRONGNIART – PRESIDENT DE LA LFHF

Mesdames les Présidentes et Messieurs les Présidents,

Mesdames et Messieurs les Représentants des clubs

Je vous souhaite la bienvenue à cette assemblée générale de la Ligue de Football des Hauts-de-France, une assemblée pas comme les autres par sa forme et sur le fond.

La crise sanitaire qui sévit un peu partout dans le monde en Europe, en France et dans notre Région, n'a pas permis de vous rassembler dans une grande salle comme on le fait habituellement.

Les ordonnances gouvernementales autorisent les assemblées générales en mode dématérialisé et sur ce sujet, je voulais remercier toutes celles et ceux qui ont contribué à l'organisation de ce rendez-vous : la société OOPN, son patron Monsieur Hamid BENNIS et ses collaborateurs, la commission régionale de Surveillance des Opérations Electorales, son Président Bernard BLONDEAU et ses membres et les services de la Ligue qui ont travaillé d'arrache-pied depuis quelques semaines pour que tout soit en ordre et opérationnel ce matin.

Si je peux me permettre, en votre nom, je les remercie vivement.

Sur le fond, cette assemblée générale est également particulière puisqu'elle est celle du renouvellement du Conseil de Ligue, un processus statutaire lié à la vie de l'association en son article 13-4 qui dit que l'élection du Conseil de Ligue doit se tenir au plus tard 30 jours avant l'assemblée fédérale d'hiver de la FFF le 12 mars prochain. Le mandat du Conseil de Ligue est de 4 ans et expire au plus tard le 31 décembre qui suit les jeux olympiques d'été dans le respect du calendrier fédéral. Les membres sortants sont rééligibles. Le Conseil de Ligue est renouvelable en totalité pour 4 ans.

Cette assemblée générale va se dérouler en 3 parties :

- une première partie sera consacrée à la présentation des rapports moraux et financiers de la saison 2019/2020 et du commissaire aux comptes,
- la partie intermédiaire sera quant à elle dédiée au renouvellement du Conseil de Ligue et à la délégation de la Ligue aux assemblées fédérales,
- la troisième partie enfin traitera du budget prévisionnel de la saison 2020/2021 et des modifications aux règlements et des compétitions.

Dans un souci de grande neutralité et pour ne pas occuper l'espace plus que de raison, le déroulement de l'assemblée générale va vous être présenté par un maître de cérémonie – Sylvain LEBLOND et je lui passe la parole.

Je vous souhaite une très bonne assemblée.

PRESENTATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE PAR SYLVAIN LEBLOND

Sylvain LEBLOND remercie le Président - Bruno BRONGNIART.

Mesdames, Messieurs, bonjour et bienvenue à l'assemblée générale de la LFHF.

Si vous avez des questions techniques, si vous rencontrez des problèmes de connexion ou de vote avec la plateforme, n'hésitez pas à nous contacter au numéro 03 74 44 30 00.

Nous alternerons tout au long de la matinée direct et vidéos enregistrées. L'assemblée générale sera intégralement enregistrée.

Pour poser des questions, vous devez utiliser la fonction « discussion ». Si nous pouvons vous répondre directement, nous le ferons. Si votre question peut être traitée ultérieurement, nous prendrons le temps de vous répondre dans les prochains jours.

Si votre question nécessite une intervention directe, la parole vous sera donnée et il vous sera demandé d'utiliser la fonction « lever la main ».

Sylvain LEBLOND sollicite M. BENNIS pour afficher le quorum.

CLUBS PRESENTS OU REPRESENTES :

Nombre de délégués inscrits 1 412	Nombre de voix des inscrits 5 082
Nombre de délégués présents ou représentés (émargés) 897	Nombre de voix des présents ou représentés (émargés) 4 049
% de délégués présents ou représentés (émargés) 63,53%	% de voix des présents ou représentés 79,67%

Le quorum est atteint.

Comme pour tout bon sportif, nous allons commencer la séance par un échauffement. Après une vidéo explicative, vous pourrez procéder à un vote-test.

Place à la vidéo.

VOTE TEST : L'équipe de France va-t-elle gagner l'Euro 2021 ?

Bulletins exprimés	7 69
Voix exprimées	3 529
Bulletins présents	903
Voix présentes	4 063
VOIX POUR : 3 204	90,79%
VOIX CONTRE : 325	9,21%

Nous allons procéder au vote N°1 qui est l'approbation du PV de l'assemblée générale de Péronne du 02/11/2019 publié sur le site de la Ligue.

VOTE N°1 : Approuvez-vous le PV de l'assemblée générale du 02/11/2019 à Péronne ?

Bulletins exprimés	785
Voix exprimées	3 645
Bulletins présents	906
Voix présentes	4 076
VOIX POUR : 3 284	90,10%
VOIX CONTRE : 361	9,90%

Nous poursuivons avec le rapport moral présenté par Monsieur Jacques LIENARD.

RAPPORT MORAL PAR JACQUES LIENARD

Madame, Monsieur,

Quels que soient votre titre et votre fonction, bonjour à tous avant de vous présenter le rapport moral qui fait partie intégrante de toute assemblée générale.

Vous avez pu noter que c'est en qualité de doyen d'âge que cette mission m'a été confiée. Pour ceux qui ne me connaissent pas, je souhaite préciser que lillois d'origine, j'ai fait toute ma carrière à Amiens et impliqué dans le football à de nombreux niveaux. J'ai été médecin fédéral national pendant 16 ans et membre de la commission médicale de l'UEFA durant 14 ans où j'ai présidé la commission de lutte contre le dopage, tout en continuant d'être membre du conseil de ligue de Picardie pendant plus de 3 décennies.

Cette assemblée générale est celle qui succède à la réunion qui a eu lieu à Péronne le 2 novembre 2019 puisque celle prévue en juin 2020 à Nogent-sur-Oise a dû être annulée.

Chacune de nos manifestations est marquée par la perte de parents, d'amis, de dirigeants partis au mémorial du souvenir. Nous ne pouvons pas tous les citer mais, sans vouloir offenser quiconque, on peut relever le nom de ceux qui sont peut-être le plus dans nos mémoires du football:

- Arnold Sowinski, ancien joueur et ancien entraîneur du RC Lens
- Michel Potelet, ancien président du district Aisne
- le docteur Jean-Pierre Cachera, ancien médecin fédéral régional du Nord Pas de Calais
- Ali Helal, ancien CTD du district des Flandres
- et, tout récemment, Gérard Houllier, ancien directeur technique national et sélectionneur de l'équipe de France

Ayons une pensée pour eux et leur famille ainsi que pour tous ceux qui, parmi vous ont été touchés par la perte de l'un des siens au cours de cette sinistre année.

Le contexte de cette assemblée générale est tout à fait particulier car rien ne laissait présager à Péronne qu'à la suite d'un décès survenu en Chine en janvier 2020, allait se développer ce qui est devenu une pandémie par la COVID 19.

Un premier cas en France en janvier, sept cas de contamination virale après un rassemblement religieux à Mulhouse et le décès le 28 février d'un enseignant de Crépy-en-Valois dans l'Oise qui a été l'un des territoires les plus atteints au début de l'année 2020

En raison de plusieurs foyers épidémiques, un début de confinement a été imposé en mars entraînant l'arrêt de tous les championnats, quel qu'en soit le niveau

Le confinement a été levé le 11 mai

La fédération - ou plutôt le Comex- a décidé de prononcer la fin de tous les championnats en validant le classement à la date de l'arrêt des compétitions le 13 mars.

Ceci a été le début de beaucoup de nos difficultés d'organisation générale. Le pôle de gestion des activités compétitions seniors a pris le dossier à bras le corps le 22 mai.

Il a déterminé, en application des règles fournies par le Comex lors de sa réunion du 25 avril, les modalités de montées et de descentes réglementaires dans les différents championnats.

Chacun a découvert les règles pour déterminer le classement en appliquant un quotient issu du rapport entre le nombre de points et le nombre de matchs, arrondi à la deuxième décimale.

En cas d'égalité, des critères supplémentaires de départage des équipes ex-aequo ont été déterminés, en tenant compte en plus des difficultés concernant l'accession d'équipes évoluant dans des poules différentes .

Trois hypothèses ont été établies faites en fonction du nombre de descentes de National 3 en Régional

Il a fallu reformater les championnats et, en particulier, tenir compte qu'aucune compétition ne pouvait comprendre plus de 14 équipes par groupe. C'est ainsi que de nouveaux schémas de championnats ont été constitués avec :

- 3 groupes de 12 équipes en R1 au lieu de 2 groupes de 14
- 4 groupes en R2
- 8 groupes en R3

En terme économique, on parlerait d'inflation relative pour les équipes de championnat régional avec nécessité imposée par la fédération de revenir à l'état antérieur au plus vite rendant la mesure mise en place comme étant transitoire

Deux conséquences pratiques sont survenues :

- à la suite d'une réunion qui s'est tenue à Amiens en septembre, les clubs de R1 représentés ont majoritairement demandé une prolongation d'un championnat avec 3 groupes dont le premier de chaque groupe pourrait accéder en National 3, si administrativement rien ne l'en empêche, ce que le conseil de ligue a validé
- le nombre de descentes des autres championnats déterminé par les règlements en vigueur est en augmentation pour revenir comme l'exige la fédération à la situation antérieure .

Quelques appels, quelques manifestations étaient prévisibles dans le contexte d'organisation dont la ligue n'avait pas la maîtrise et ceci pour préserver une certaine harmonie nationale

Bon gré, mal gré, tout le monde était sur le pont lorsque la fédération a décidé que les compétitions pouvaient reprendre - tout au moins au plus haut niveau - le 17 août et début septembre pour le secteur amateur.

A partir de cette date, des mesures sanitaires aux aspects assez coercitifs ont été imposées créant questionnements dans leur mise en application dans le domaine sportif :

- mesures de distanciation spécifiques pour la pratique du football
- application des gestes barrières
- nomination de référents Covid
- conditions d'utilisation, de nettoyage, de désinfection et d'aération des vestiaires collectifs

Par ailleurs, un certain tâtonnement a été constaté quand il s'agissait de faire reconnaître par les autorités la preuve d'éventuelles infections par le virus ; autorité publique, caisse primaire d'assurance maladie, agence régionale de santé.

Chacun d'entre vous a été confronté aux nécessités de limiter et contrôler le nombre de spectateurs ou d'accompagnants, de contrôler l'environnement des matchs, d'appliquer les mesures spécifiques de port de masque sur les bancs de touche ou autour des terrains.

Des circulaires, des déclarations, des prises de positions multiples et parfois discordantes n'ont pas apporté la sérénité nécessaire ni favorisé le sang-froid indispensable .

Pire, alors que chacun discutait encore des conditions d'annulation ou de report de matchs en cas de contamination de joueurs, les championnats ont été à nouveau interrompus.

Tout a été bouleversé avec l'impossibilité de prévoir en l'état actuel une date quelconque de reprise même si un schéma original de réorganisation de la Coupe de France a été annoncé, avec deux tableaux parallèles juxtaposant professionnels et amateurs avant une réunification de la compétition en rassemblant 32 équipes.

Quant aux championnats, l'incertitude demeure sur ses modalités allant jusqu'à envisager des play-offs qui ne manqueront pas d'entraîner des réactions imprévisibles.

Comment voulez-vous que, dans ce contexte, la sensibilité de chacun ne se trouve exacerbée avec le sentiment compréhensible de frustration quels que soient les efforts d'information réalisés venant de sources diverses et, semble-t-il, insuffisamment coordonnés ?

Nous avons connu le nuage de Tchernobyl qui a contourné la France, le drame du sang contaminé mais la pandémie virale actuelle est mondiale et cette situation exceptionnelle imprévisible il y a un an va nécessiter de continuer à changer nos fâcheuses habitudes de désinvolture comportementale installée au fil du temps.

Il est évident que le fonctionnement du conseil de ligue a souffert de l'ensemble des mesures restrictives qui ont duré plus de la moitié de l'année civile. Aux réunions en alternance entre Villeneuve d'Ascq et Amiens, se sont substituées des réunions en visioconférence avec, en plus, quelques prises de décisions par courrier électronique alors que, dans le même temps, la diffusion d'informations nationale n'a pas facilité une interface permanente entre ligue et districts.

Le conseil de ligue a ainsi été consulté sur :

- l'annulation des activités, rassemblements, animations programmées jusqu'au 30 juin (concours de dessin "Si T foot, T Fair-Play", Educ'Acteurs, des challenges fair-play et des cérémonies de remises de dotation aux lauréats; tournée des cars animation dans les écoles du territoire, suppression de la finale régionale U13 pitch, finale régionale du beach soccer, les animations telles que " Mesdames, franchissez la barrière" et de la "semaine du football féminin ", la tournée d'été 2020)
- les mesures d'accompagnement au terme de la saison 2019-2020 afin de ne pas ajouter des contrariétés complémentaires à la catastrophe sanitaire avec ses conséquences sur le devenir des clubs. Celles-ci ont concerné le gel d'un certain nombre de dérogations possibles reportées sur la saison 2020-2021 qu'il s'agisse du statut des éducateurs, de décisions de la commission régionale des terrains et installations sportives, du nombre d'équipes de jeunes exigées au niveau régional, de décisions de la commission régionale de contrôle des clubs.
- les mesures liées à l'organisation de la saison 2020-2021 avec des groupes supplémentaires dans un même niveau et la majoration, en cas de besoin, d'une ou deux équipes

L'assemblée fédérale du 6 juin a été annulée au même titre que notre réunion de Nogent-sur-Oise

L'assemblée dématérialisée du 26 juin a eu un goût amer pour le club d'Amiens puisque, en reconduisant le nombre de clubs en ligue 1 et en ligue 2, elle a conduit à sa relégation définitive en ligue 2 avec, dans le même temps, l'accession de Lens en ligue 1.

Un fonds de solidarité national a attribué une somme de 10 euros par licencié selon des modalités jugées par certains comme contraignantes avec application au 15 octobre .

Il y a par ailleurs eu, au niveau régional des problèmes quotidiens aux répercussions plus ou moins bien perçues :

- maintien des axes du programme des finances solidaires
- réaffirmation de la règle de ne pas pouvoir débiter une saison sans apurer les comptes de la saison précédente
- étalement de la créance de clubs pour la prochaine saison

- reprise progressive d'activité des salariés avec mise en place de mesures de protection

Toutes les catégories de compétition ont essayé de surmonter les difficultés !

- les seniors féminines se structurent mais doivent continuer à se développer en coordination renforcée avec les districts qui devraient se rapprocher sur un programme commun et développer une base parfois trop fragile
- le futsal, après une progression de sa notoriété nationale et internationale, développe ses championnats avec une meilleure organisation des sites et des structures
- les jeunes ont des championnats régionaux de U18 à U14 que la commission des règlements a structuré dans le temps avec, cependant la nécessité de mener une réflexion rapide et demandée depuis plusieurs mois, en concertation avec les districts, pour corriger certains déséquilibres éventuels de représentation.

La construction du Centre technique Fernand Duchaussoy a suivi son cours. Sa date de livraison envisagée le 31 janvier 2020 a été décalée de quelques semaines pour l'aménagement des abords immédiats

Il faut noter que Xavier Bertrand et le Conseil régional ont apporté au printemps une aide complémentaire appréciée pour les travaux de construction

Les premiers contacts avec la fédération montrent un intérêt réel pour cette structure, aboutissement du projet initial, qui consistait avant la fusion à implanter le nouveau siège de la défunte ligue de Picardie.

Fernand Duchaussoy, Emmanuel Parsy et moi avons passé plus de 120 réunions de travail, présents tous les vendredis sur le chantier missionnés par le conseil de ligue. La commission de sécurité a effectué sa visite le 4 mars 2020 permettant d'accorder l'autorisation d'ouverture au public à la veille du confinement du 14 mars. Néanmoins, la Direction Technique Nationale, et la commission plénière des arbitres ont pu avant la fermeture du confinement essayer les plâtres

Après le retour à une utilisation contrôlée, des séances de formation ont pu débuter, et, avec une organisation toute militaire, le premier stage régional annuel des arbitres de ligue a été une réussite. Nul doute que ce remarquable outil de travail et d'hébergement avec son amphithéâtre et ses possibilités de restauration, côtoyant des terrains connaîtra une utilisation dans une fonctionnalité de formation et de stages valorisant l'image de la ligue sans porter ombrage aux structures existantes

Gageons qu'Emmanuel Parsy et l'ensemble de son équipe développeront cette structure tout en étant une antenne administrative complémentaire du siège de Villeneuve d'Ascq

La Covid 19 et le confinement ont bien sûr retenti sur la pratique sportive au niveau de toutes les fédérations avec un effritement important voire dramatique des effectifs dans certaines disciplines Il y avait en 2019 près de 2.200.000 licenciés dont 20% de bénévoles

La LFHH représentait plus de 10% de ces effectifs

Les chiffres actuels accusent une baisse de l'ordre de 8% compréhensible lorsqu'on voit les mesures contraignantes adoptées réduisant toutes les possibilités de pratique. Gardons foi en un avenir plus serein permettant d'inverser la tendance

La commission de discipline a constaté les effets de la situation actuelle avec l'arrêt de ses réunions en mars alors qu'elles se déroulaient de façon hebdomadaire tant à Villeneuve d'Ascq qu'à Amiens

Il y a quand même eu 965 dossiers au lieu de 1084 à la même date en 2019 mais avec plus de matchs. Le nombre de dossiers mis en instruction est du même ordre : 64 au lieu de 69.

Les clubs concernés ont été confrontés à des problèmes de sécurité des joueurs, d'incidents ne permettant pas d'aller au terme de la rencontre, des actes frauduleux .

Quant à certains joueurs, des comportements antisociaux et anti éthiques concernaient la mise en cause de l'intégrité physique de joueurs ou officiels et le fait de cracher en direction ou sur un autre acteur du football sans méconnaître des actes frauduleux

Sur cette saison tronquée, on note une augmentation des incivilités mettant en cause le public et, ce qui est inquiétant, principalement lors des matchs de jeunes

N'omettons pas de rappeler les mises en garde sur le risque médiatiquement rapporté de déviances sexuelles dans les encadrements de jeunes car personne ne peut se considérer à l'abri de ce qui a été rapporté dans certaines disciplines, y compris au plus haut niveau

Le travail de l'équipe technique coordonné par Odile Willay s'efforce de répondre à des objectifs généraux concernant :

- le développement du sport de haut niveau avec détection et accompagnement des jeunes talents au niveau des pôles, sections sportives et sélections
- la promotion du sport pour le plus grand nombre avec la mise en place des labels, le développement de la pratique féminine et de l'offre de la pratique chez les jeunes dès les U6 en district et à partir des U13 en ligue
- la promotion des métiers du sport avec des actions à la base puis en continu avec suivi de l'encadrement des clubs mais aussi des zones prioritaires en harmonisant les formations dans les districts et le suivi des éducateurs
- la sensibilisation au programme éducatif fédéral

Les moyens déployés et mis à disposition de l'équipe technique régionale doivent permettre d'atteindre et d'exiger la poursuite de résultats pour l'élite mais aussi pour la prospérité de notre football régional

Le secteur arbitrage de la ligue a évolué, Ruddy Buquet qui fait partie du trio de tête de notre arbitrage d'élite a été recruté depuis janvier 2020 comme directeur régional de l'arbitrage succédant à Stéphane Lannoy promu au niveau de la fédération au même titre que Jean-Charles Cailleux ce qui a également permis de voir arriver Guillaume Debart comme CTRA.

L'arbitrage est en pleine révolution culturelle au niveau national et international mais ce qui nous préoccupe est la nécessité de poursuivre le développement quantitatif et la fidélisation indispensable. Sur l'aspect qualitatif, les efforts déployés permettent de constater que, dans un territoire qui impose désormais une mobilité accrue, le projet porté par la Commission Régionale de l'Arbitrage doit permettre d'apporter garantie de qualité avec une coordination incontournable avec l'ensemble des districts

D'autres secteurs d'activité pourraient être l'objet de présentations mais , au risque de dépasser le degré d'écoute et de patience que vous m'avez accordé, je n'aborderai pas tout le travail fait par l'institut de formation, le rôle de tous les bénévoles et dirigeants..

Il y a certainement des chantiers à ouvrir et à développer mais ceci ne relève pas du rapport moral

En concluant mon propos, je voudrais rappeler le départ, fait en toute intimité en raison de la pandémie, de Martine Legrand dont le sourire franchissait le téléphone de l'accueil de la ligue, présenter mes remerciements et mes vœux à Sylvie Payage qui est devenue la directrice du district Artois et souligner l'investissement du personnel de la ligue.

Je présente, enfin, au nom de notre assemblée tous mes remerciements aux trois présidents de district qui ont décidé de tourner la page Georges Flouret en Côte d'Opale, Jean-Louis Gamelin en Artois et Marcel Glavieux dans la Somme

Je vous remercie de votre attention et souhaite que le football tel que nous l'aimons retrouve enfin sa place dans un monde de convivialité et de lien social irremplaçable.

Et maintenant le vote pour l'approbation du rapport moral.

VOTE N°2 – Approuvez-vous le rapport moral ?

Voix Exprimées	3 688
Voix obtenues Pour	3 297
Voix obtenues Contre	391
Pourcentage Pour	89.40%
Pourcentage Contre	10,60%

La majorité des suffrages (en voix) exprimés étant de : 1845
C'est le **Pour** qui est majoritaire.

INTERVENTION DU TRESORIER PASCAL POIDEVIN

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de ma mission de Trésorier Général, il m'appartient de vous présenter le rapport financier sur l'activité globale de la Ligue des Hauts-de-France pour l'exercice clos le 30 juin 2020 et ceci en toute objectivité.

Vous avez pu prendre connaissance, avant l'Assemblée Générale, des documents qui vous sont parvenus, c'est-à-dire le compte de résultat de l'exercice clos au 30 juin 2020, le bilan établi à la même date et le rapport financier détaillé.

Le compte de résultat résume de façon chiffrée l'activité de la Ligue pour la saison sportive 2019/2020, soit les différents postes de recettes et de dépenses.

Le total des produits de l'exercice s'élève à 10 059 283,71 euros contre 9 948 640,83 euros la saison précédente alors que le total des charges se monte à 10 466 420,35 euros contre 10 088 832,22 euros la saison précédente.

Compte-tenu des produits et des charges ainsi que des provisions constituées, le résultat ressort à (-) 407 136,64 euros contre (-) 140 191,39 euros la saison précédente.

Afin de ne pas procéder à la relecture du rapport financier dans son détail, je vous propose d'évoquer ensemble les 5 faits marquants qui ont condensé cet exercice et qui ont impacté les produits et les charges.

1/ En premier lieu, l'impact sur les charges et les produits de l'arrêt des compétitions suite au Covid-19 :

Si on isole le financement de la Fédération et de la Ligue au Fonds de Solidarité National :

- Les recettes sont en baisse de 636 449 euros (9 948 641 – 9 312 192)
Elles sont dues, notamment :
 - à la baisse du montant des amendes suite à l'arrêt des compétitions pour 309 444 euros
 - à la baisse du poste licences pour 82 952 euros
 - au montant de remboursements des frais d'arbitrage par les clubs en diminution de 327 749 euros
 - à une diminution des subventions de la FFF pour 69 040 euros, les actions menées par la Ligue sur l'Euro féminin 2019 la saison précédente ayant amené des recettes supplémentaires.
- En parallèle, les dépenses sont en baisse de 689 688 euros (10 088 833 – 9 399 145)
Elles proviennent, principalement :
 - de la baisse des frais des pôles gestion pour 223 856 euros
 - d'un montant de frais d'arbitrage versé aux arbitres par la Ligue en baisse de 351 580 euros, mais supérieur de 42 136 euros aux prélèvements réalisés auprès des clubs
 - des frais sur des actions réalisées pour 152 921 euros
 - de la baisse des aides pour l'emploi des CTD par les districts pour 129 614 euros suite au transfert de plusieurs CTD vers la Ligue.

2/ Le second point concerne la mise au chômage partiel du personnel :

Le poste « salaires et traitements » est de 2 179 026 euros, soit une augmentation de 232 373 euros par rapport à l'exercice précédent alors que les charges sociales de 879 044 euros, sont en baisse de 14 448 euros compte-tenu de l'absence de charges de sécurité sociale sur les indemnités de chômage partiel.

Il y a lieu de préciser que suite à l'arrêt des compétitions et à la baisse des activités professionnelles, la décision a été prise de mettre au chômage partiel en totalité ou en partie la majorité des salariés.

Ainsi, la Ligue a pu percevoir 139 255 euros d'indemnisation de l'Etat au titre du chômage partiel et à 113 865 euros d'exonération de charges sociales applicable aux secteurs d'activités en difficultés suite au Covid-19.

3/ La mise en place d'un fonds de solidarité national :

La Fédération Française de Football a mis en place un fonds de solidarité national avec pour but de soutenir la reprise d'activité des clubs et de faire face aux répercussions économiques de la crise du Covid-19 lors du démarrage de la saison 2020-2021.

Celui-ci a été abondé par la Ligue et les districts afin d'accompagner les clubs à concurrence de 10 euros par licence. La part de la Fédération au financement a été de 7 euros et l'abondement de la Ligue des Hauts-de-France à hauteur de 1,50 euros par licence (et 1€50 par les districts NDLR).

De fait, les comptes comportent un montant de 747 092 euros qui correspond à la participation de la Fédération reversée à la Ligue. La participation de la Ligue au fonds de solidarité s'élevant à un montant de 320 183 euros, un total de 1 067 275 euros a été reportée sur le compte des clubs.

4/ Le centre technique Fernand Duchaussoy :

La livraison du Centre Technique Fernand Duchaussoy a été effective le 13 mars 2020, juste avant la période de confinement.

Le transfert des activités du site de la rue Jules Lardière est intervenu à la même période.

L'ouverture à l'extérieur qui était programmée n'a pu se réaliser, compte-tenu de la pandémie, mais les quelques mois de fonctionnement avec la programmation d'actions techniques par la Ligue ont permis de tester les diverses prestations.

Le coût sur l'exercice écoulé est d'un montant de 246 832 euros comportant :

- divers frais pour un montant de 82 008 euros
- des intérêts sur le prêt pour la construction pour 83 942,30 euros
- une dotation aux amortissements de 83 044 euros pour la période du 11 mars au 30 juin 2020.

5/ Les Finances solidaires :

Les frais de changement de clubs qui alimentent le dispositif des finances solidaires ont été de 300 000 euros, ce montant s'est ajouté au report au 30 juin 2019 de 45 098 euros.

Il a permis de rembourser aux clubs :

- 37 236 euros au titre des engagements en Coupe de France
- 15 550 euros sur la formation des arbitres
- 82 512 euros sur les engagements des équipes de jeunes
- 11 610 euros sur les modules de formations des éducateurs

et une facture de 188 332 euros de ballons.

En conclusion, le résultat de l'exercice se solde par un déficit de 407 136,64 euros. Les deux derniers exercices avaient fait ressortir des résultats négatifs dus en partie à des décisions qui n'avaient pas été prises en compte dans le budget prévisionnel de début de saison.

En revanche, le résultat déficitaire de l'exercice écoulé de – 400 000 euros aurait pu être plus important si l'activité de la Ligue ne s'était pas arrêtée au 15 mars 2020. Comme je l'ai démontré lors du conseil de Ligue, nous sommes confrontés à un déficit structurel du en grande partie à l'augmentation de la masse salariale et aux nouvelles charges du centre technique. Voilà ce que concerne le compte de résultats.

Le bilan, présenté selon les normes du plan comptable, reprend la situation patrimoniale de la Ligue au 30 juin 2020, c'est-à-dire l'ensemble des avoirs et dettes à cette date pour un montant total de 14 066 353,19 euros

A l'actif, il reprend l'ensemble des immobilisations pour un montant de 10 115 285 euros.

L'augmentation significative des immobilisations corporelles est due à la prise en compte de la valeur nette de la construction du centre technique, du terrain synthétique et du mobilier à hauteur de 8 584 151 euros.

Les diverses créances d'un montant total de 2 363 532 euros correspondent principalement à des remboursements de charges sociales, à des aides de l'Etat à percevoir, à la part de la FFF sur le fonds de solidarité et aux créances des clubs.

Les valeurs mobilières de placement sont valorisées à hauteur de 271 646 euros alors que les disponibilités à court terme sont de 1 257 267 euros.

Au passif, le montant des capitaux propres s'élève à 3 269 128 euros. Même s'ils sont constants, il est important de préciser qu'ils comportent pour la première année les diverses subventions obtenues pour la construction du centre technique. De fait, les capitaux propres vont être amputés pour un montant de 892 130 euros (dont 746 000 pour le CTFD) réparti chaque année pendant 20 ans. En fait, les fonds propres sont de 2 376 945 euros si on exclut les subventions sur la durée.

Les provisions pour risques et charges sont constituées pour un montant global de 538 411 euros; Elles correspondent aux indemnités prévues par la convention collective.

Les diverses dettes pour un montant de 10 258 813 euros comportent principalement les emprunts et dettes auprès des établissements de crédits, les dettes clubs ainsi que les dettes fiscales et sociales.

Parmi ces dettes, les emprunts représentaient 7 195 287 euros au 30 juin 2020. Ils comprennent, entre autres, l'emprunt de 6 000 000 euros, souscrit sur 20 ans, qui est destiné à financer la construction du centre technique. Cet emprunt va nécessiter une sortie de trésorerie en capital de plus de 300 000 euros chaque année et contribuer à rendre un taux d'endettement important.

Je souhaiterais compléter mon intervention par quelques explications sur la situation financière afin de clarifier certains propos :

La trésorerie nette était d'un montant de 1 178 216 euros au 30 juin 2020, elle suit la même courbe que celle des clubs. Elle est au plus haut de sa courbe fin octobre, après le versement des engagements et des licences avec plus de 3 millions d'euros et se trouve au plus bas en fin de saison.

Après financement du cycle d'exploitation, le fond de roulement représentait 34 jours d'activité au 30 juin 2020.

Ainsi, la Ligue a dû avoir recours à un emprunt bancaire sur 12 mois en mai 2020 d'un montant de 1 300 000 euros pour couvrir le paiement de la fin des travaux du centre technique à Amiens, ceci dans l'attente de la vente du siège de l'ancienne ligue de Picardie, cette vente n'étant pas finalisée à ce jour. L'absence de cet emprunt aurait mis la Ligue en incapacité provisoire de pouvoir assurer le paiement de ses dettes récurrentes, notamment de ses salariés, au 30 juin dernier.

Je voudrais rappeler que, statutairement, le rôle du Trésorier d'une association est de procéder au règlement des dépenses engagées par l'ordonnateur, en l'occurrence son Président, tout en veillant à ce que les dépenses entrent dans le cadre du budget prévisionnel adopté par les clubs, mais aussi d'alerter si besoin.

J'ai informé le Président à plusieurs reprises de ces difficultés ainsi que le Bureau de Ligue au cours du mandat, encore plus depuis le premier épisode du Covid-19 en mars.

Et encore dernièrement, lorsque le Président a souhaité distribuer un million d'euros lors du Bureau de Ligue du 10 novembre dernier, sans concertation au préalable, le Bureau a refusé de suivre cette proposition en toute logique. Malgré tout, le projet a été représenté au Conseil de Ligue le lendemain, il aurait eu pour conséquence de mettre la Ligue en très grande difficulté financière au 30 juin 2021, s'il avait été adopté.

Telles sont, Mesdames, Messieurs, les informations qu'il m'a paru nécessaires de vous présenter le plus sincèrement et le plus fidèlement sur les comptes arrêtés au 30 juin 2020.

J'associerai à mes travaux, Gérard PIQUE, Trésorier Adjoint et saluer Gérard pour ses conseils avisés en matière de fiscalité.

Pour terminer, je voudrais remercier l'ensemble du personnel de la Ligue et en particulier la Direction Financière, son Directeur, Steeve MOUQUE et son équipe, pour leur professionnalisme et leur collaboration au cours de ces 4 années.

Je vous demande d'approuver les comptes de l'exercice écoulé qui ont fait l'objet d'une vérification par le commissaire aux comptes.

Je reste à votre disposition pour tous compléments d'informations et reviendrai vers vous pour la présentation du budget prévisionnel.

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

PAR M. COUVEZ

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous sommes intervenus sur les comptes clos le 30 Juin 2020 concernant l'association de la Ligue de Football des Hauts de France. Notre mission consiste à émettre deux rapports : un premier rapport concerne l'opinion sur les comptes et un deuxième rapport qui concerne les conventions réglementées.

Sur le premier rapport qui se décompose en trois parties : la première concerne l'opinion sur les comptes. Je certifie que les comptes sont sincères et réguliers et représentent bien l'image fidèle des opérations de l'exercice écoulé ainsi que du patrimoine de votre association à la fin de cet exercice.

Sur la deuxième partie de ce rapport concernant la justification des appréciations, je n'ai pas de commentaire particulier à apporter sauf que cette année, au vu de la crise sanitaire, lors de cette assemblée doivent être abordées les incidences de cette crise sur votre association.

Sur la troisième partie de ce rapport qui concerne les vérifications et informations spécifiques, je n'ai pas de commentaire particulier sur la régularité des dispositifs légaux et sur la pérennité de votre association.

Voilà pour le premier rapport du commissaire aux comptes.

Le deuxième rapport concerne les conventions réglementées. Au titre de votre audit, on n'a pas détecté de conventions réglementées. Je vous rappelle que ce sont des opérations qui concernent les dirigeants de votre association avec d'autres associations pour lesquelles votre association aurait des flux financiers. On n'en a pas détecté et on n'en a pas eu connaissance au titre de cet exercice.

Voilà pour les deux rapports du commissaire aux comptes.

VOTE N°3 – Approbation du bilan et du compte de résultat au 30 juin 2020

Voix Exprimées	3859
Voix obtenues Pour	3011
Voix obtenues Contre	848
Pourcentage Pour	78.03 %
Pourcentage Contre	21.97 %

La majorité des suffrages (en voix) exprimés étant de : 1930
C'est le **Pour** qui est majoritaire.

VOTE N°4 – Affectation du résultat

Voix Exprimées	3814
Voix obtenues Pour	2893
Voix obtenues Contre	921
Pourcentage Pour	75.85 %
Pourcentage Contre	24.15 %

La majorité des suffrages (en voix) exprimés étant de : 1908
C'est le **Pour** qui est majoritaire.

ELECTION DU NOUVEAU CONSEIL DE LIGUE POUR LE MANDAT 2021/2024

PAR THIERRY JANAS DIRECTEUR GENERAL ADJOINT DE LA LFHF

Conformément aux statuts de la FFF et à ceux de la LFHF, notre association doit renouveler tous les quatre ans son Conseil d'Administration appelé Conseil de Ligue lors d'une assemblée électorale.

Le Conseil de Ligue est composé de 15 membres et des 7 Présidents de District, membres de droit du Conseil soit 22 personnes qui gouvernent la Ligue.

Les 15 personnes sont donc élues par un scrutin de liste bloquée.

Les candidats à la présidence de la Ligue ont adressé leur candidature dans les délais impartis, 30 jours avant l'assemblée générale, en précisant le Président et le Président Délégué, ainsi que les noms des représentants des 4 familles parmi les 15 membres de la liste : un arbitre, un éducateur, une femme, un médecin.

La Commission Régionale de Surveillance et Contrôle des Opérations Electorales a vérifié la validité des candidatures tant sur le fond que sur la forme pour chacune des deux listes et pour chacun des membres de ces deux listes.

Il vous faut donc choisir celles et ceux qui gouverneront la Ligue régionale pour le mandat 2021/2024 entre la liste présentée par M. Bruno BRONGNIART « Ensemble et Unis pour le Football des Hauts de France » et la liste de M. Cédric BETTREMIEUX « Le Renouveau de la LFHF ».

PRESENTATION DES DEUX LISTES

Intervention de M. Bruno BRONGNIART pour la liste « Ensemble et Unis pour le Football des Hauts-de-France ».

Madame la Présidente, Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les représentants des clubs de la Ligue,

J'ai le plaisir de vous présenter la candidature de notre équipe « Ensemble et unis pour le football des Hauts-de-France » au renouvellement du Conseil de Ligue pour les quatre prochaines années.

Licencié dans mon club depuis 25 ans, un club de village qui évolue encore entre la D1 et la D6, je sais ce que représente une buvette dans un club à ce niveau.

J'ai été pendant deux mandats président de district avec quelques réussites et lors du deuxième mandat, assis au conseil de Ligue à côté de Fernand Duchaussoy, notre président d'honneur. Il m'a offert le privilège d'être son vice-président pendant 4 ans. J'ai beaucoup écouté, beaucoup observé, beaucoup appris et lui en suis extrêmement reconnaissant.

Tout ceci pour vous dire que je sais d'où je viens et je veux associer à mon propos non pas un numéro 2 sur la liste mais un numéro 1 bis, un qui, comme moi, est licencié dans un petit club de campagne ; et en est actuellement le trésorier et qui a suivi le même chemin, un coéquipier, un homme de confiance qui s'est investi, sans compter, avec conviction, un plan national, pour défendre nos projets, vos projets et vos dossiers : Michel GENDRE.

Nous avons bâti une équipe expérimentée et indépendante parce que les statuts proposés par la Fédération Française de Football sont organisés de telle façon que les présidents de district siègent de droit au Conseil de Ligue pour y défendre les intérêts de leur district respectif et les intérêts des clubs dont les équipes jouent à ce niveau et que de ce fait les candidats, constituant les listes, ont plutôt vocation à gérer les dossiers de la Ligue en toute neutralité.

Une équipe soutenue par un grand nombre de collectivités qui sont et restent les propriétaires des installations dans laquelle les licenciés peuvent évoluer. Les collectivités sont aussi, et avant tout, les partenaires financiers des clubs parce qu'elles considèrent, à juste titre, que le club de football qu'elles aident financièrement est le troisième pilier de l'éducation des jeunes avec la famille et avec l'école.

Notre équipe est constituée de personnalités expérimentées de membres présents lors du dernier mandat mais aussi de membres issus des mandats précédents qui, par la contraction née de la fusion, n'avaient pas pu être repris ; constituée enfin par six nouveaux, sollicités pour leurs qualités et leurs connaissances dans des domaines dans lesquels la Ligue doit être présente et performante. Une équipe unie de 15 bénévoles totalement désintéressés et prête à aborder ce nouveau mandat de 4 ans, prête

à se mettre à la disposition du football régional, en commençant par sortir de cette crise sanitaire pour passer ensuite à la mise en œuvre d'un programme que nous vous avons fait parvenir avec des engagements forts de valeur morale, d'intégrité, de respect des règlements, d'équité entre vous sans distinction de niveau, sur un programme bâti dans la continuité d'un programme que nous réalisons depuis 4 ans, notre équipe sera soucieuse de maintenir une présence importante dans les instances fédérales pour porter avec efficacité vos projets, vos dossiers, vos questionnements et vos demandes.

Elle sera particulièrement vigilante dans la mise en œuvre d'un ensemble de permanences, de cellules et de référents pour vous aider dans vos difficultés informatiques, administratives et juridiques, dans le montage des dossiers, dans les demandes de subventions, dans la gestion des rencontres du week-end et d'en assurer la sécurité.

A vos côtés, elle portera une attention particulière sur le développement des moyens de communication moderne pour recueillir régulièrement vos avis afin de réorienter, si le contexte le nécessitait, les objectifs que nous nous étions fixés.

L'équipe qui, en compagnie de Michel, j'ai le plaisir de vous proposer pour ce prochain mandat est très unie, très compétente, solide, talentueuse, disponible, aguerrie à ce niveau. Elle a surtout la volonté de travailler bénévolement, bien sûr, avec énergie, dans l'intérêt des clubs, de l'ensemble des 1500 clubs de notre territoire.

Elle le fera avec beaucoup de cœur, cet emblème qui fait la fierté de notre région des Hauts-de-France, avec motivation.

Une motivation animée par cette passion qui nous unit, par l'attachement à notre sport, par l'attachement à notre territoire des Hauts-de-France et ses valeurs d'altruisme et de goût du travail.

Je vous remercie de votre attention, de votre confiance et vous dis « à très vite » pour relever les défis qui se dressent devant nous.

Intervention de M. Cédric BETTREMIEUX pour la liste « Le Renouveau de la LFHF ».

Mesdames et Messieurs les Présidentes, Présidents, Secrétaires, Chers amis et Chers passionnés du football,

Je suis Cédric BETTREMIEUX, 42 ans dont 36 passés dans le football. De l'âge de 6 ans à aujourd'hui, j'ai vécu cette passion en passant par différentes fonctions : joueur, éducateur, secrétaire général d'un club, directeur sportif à président de district.

Je suis aujourd'hui candidat à la présidence de la LFHF et me présente devant vous comme un homme de terrain qui a les yeux dans les dossiers.

Soyez assurés que mes motivations sont loin des enjeux politiques et de pouvoir et que j'ai conscience de l'importance du rôle de Président qui requiert disponibilité, assiduité, engagement et compétence.

Le football est un sport collectif qui se joue en équipe et il n'est pas concevable de diriger une instance comme la LFHF, troisième Ligue de France, seul.

J'ai autour de moi une équipe motivée composée d'hommes et de femmes issus de tout le territoire, aux compétences complémentaires. La richesse de leurs profils alliant l'expérience et la jeunesse est un véritable atout afin d'impulser une nouvelle dynamique souhaitée. Loin d'être des pions, il s'agit d'hommes et de femmes qui travaillent déjà pour vous, à qui vous venez d'accorder votre confiance

lors des dernières élections de district et qui représentent harmonieusement l'ensemble de vos territoires.

Le projet « Renouveau de la LFHF » s'adresse à vous tous, clubs de la Ligue des Hauts-de-France quel que soit la pratique ou le niveau auquel évoluent vos équipes.

Cette année, nous avons tous été touchés de plein fouet par cette crise sanitaire et le sport amateur n'a pas été épargné.

Vous avez tous souffert mais la COVID ne peut être une excuse pour les instances. Elle a au contraire montré l'importance de travailler ensemble.

L'union des instances et du travail collectif sont la clef pour aller plus loin. Le Président actuel a indiqué avoir effectué son maximum lors de son mandat.

Pour autant, le résultat montre aujourd'hui ses limites et un système à bout de souffle avec un manque de communication alarmant.

Il faut un changement : c'est pour cela que nous avons choisi de bâtir un nouveau projet concret et réaliste et de vous proposer tout simplement une alternative.

Ce projet a été écrit avec vos présidents de districts que vous avez réélus en 2020 avec confiance.

Je vous propose avec mon équipe, un projet ambitieux, sérieux et précis avec plus de 70 propositions concrètes et réalistes :

Avec ce programme, nous faisons avec vous un véritable pacte de confiance qui sera la base de construction de la LFHF de demain, matérialisée par la création d'un pôle de suivi de la gouvernance qui aura pour mission de suivre la mise en place du projet pour la transparence que nous vous devons.

Travaillons ensemble avec les arbitres, les éducateurs, les médecins en confiance , avec respect, proximité et écoute.

Tout simplement, nous vous proposons une Ligue dynamique, moderne et tournée vers l'avenir.

Nous ferons de cette collaboration une réussite.

Ne soyons pas résignés en précisant que rien ne changera; bien au contraire, le football des Hauts-de-France a de belles histoires à écrire avec des mots forts comme respect, tolérance, écoute, équité et transparence.

C'est avec détermination et passion que je suis convaincu qu'ensemble, nous pouvons faire changer les choses.

Nous avons besoin de vous. J'ai besoin de vous pour que ce projet soit une réalité. Alors, votez pour vous, pour vos licenciés, pour vos enfants, pour vos clubs, pour que demain le respect soit plus fort que les guerres de personnes , que les propositions soient plus nombreuses que les critiques, que l'écoute et le dialogue soient plus forts que le mépris, que les personnes qui fédèrent soient plus fortes que les personnes qui divisent, que l'on retrouve tout simplement cette passion et surtout ce soutien dans ces moments .

Je serai un président bénévole, un président à l'écoute et proche de vous, un président déterminé qui fera, avec son équipe, de ce projet une réalité pour demain.



Nous accueillons Thierry JANAS – Directeur Général Adjoint de la ligue et Monsieur Bernard BLONDEAU – Président de la Commission Régionale de Surveillance et Contrôle des Opérations Electorales.

Bernard BLONDEAU précise que la Commission a été constituée à sa demande et composée de 7 membres représentant la totalité du territoire régional.

Nous nous sommes appliqués à faire respecter les règles et les statuts sans compromis et sans compromission. Je voudrais remercier Thierry JANAS, le Directeur Général Adjoint qui est à mes côtés et ses services pour leur investissement, leur disponibilité et le travail de fourmi réalisé au quotidien et que personne ne peut mesurer.

Cette élection, sous notre regard, est historique tant sur le fond que sur la forme.

A titre personnel, j'ai beaucoup de respect pour les deux têtes de liste, au regard de leur engagement, ils ne restent que des hommes, vainqueur et vaincu mériteront notre respect. J'insiste bien là-dessus : nous ne sommes que des hommes qui vivent notre passion commune.

Nous validons la conduite des opérations électorales qui s'est déroulée , depuis le départ et qui, actuellement, est sous le regard d'un huissier Maître WATTERLOT. Nous sommes en mesure de lire les résultats.

VOTE N°5 – Election de Liste Au Conseil de Ligue

Voix Exprimées	3 912
Nombre de Voix obtenu pour la Liste Bruno BRONGNIART	1 092
Nombre de Voix obtenu pour le Liste Cedric BETTREMIEUX	2 820
Pourcentage Pour Bruno BRONGNIART	27,91%
Pourcentage Pour Cedric BETTREMIEUX	72,09%

La majorité des suffrages (en voix) exprimés étant de : 1957

C'est la liste de M. Cedric BETTREMIEUX qui est élue avec la majorité absolue.

Discours de Cédric BETTREMIEUX – Président élu :

« A toutes et tous, merci d'avoir répondu présents ce matin pour ce grand moment démocratique de notre Ligue des Hauts-de-France. Avant tout chose, je voudrais remercier au nom de tous les bénévoles, les salariés qui ont œuvré pour cette assemblée générale électorale, une réussite tant dans son organisation que dans sa gestion ainsi qu'à la société OOPN.

Maintenant, je voudrais remercier Jean-Marie BECRET, votre Président Délégué pour son engagement. Jean-Marie et moi voudrions surtout remercier notre équipe qui a fait un travail formidable durant cette campagne en mobilisant de nombreuses personnes autour d'elle, une équipe unie, solidaire, motivée qui sera à votre service. Sans eux, je ne serais pas devant vous ce matin mais avant toute chose, remercier, pour leur courage et leur engagement, vos présidents de district pour la collaboration dans l'écriture de ce projet pour faire de la LFHF une grande Ligue unie par ses territoires et également une pensée pour nos jeunes présidents retraités : J.L. Gamelin, G. Flouret et M. Glavieux.

On nous disait que c'était impossible de fédérer, que rien ne pouvait changer et pourtant, ce projet en est la réussite car l'ensemble des territoires mais également les différentes familles du football se sont retrouvées dans ces valeurs de respect, de tolérance et d'équité.

Je voudrais également remercier toutes celles et ceux qui se sont investis avec leur cœur dans cette campagne pour en faire une communication de terrain forte et puissante mais surtout respectueuse des personnes. Merci aussi à toutes celles et ceux qui ont œuvré pour mieux nous faire connaître, qui ont cru en nous, qui nous ont adressé des témoignages de sympathie et d'encouragement pendant toute cette campagne.

Je sais combien certains ont été touchés par des attaques, des mots, des accusations infondées mais ils sont restés droits et concentrés sur notre tâche car nous l'avons répété : la démocratie, c'est de proposer des projets, de proposer des idées, d'avoir des propositions différentes mais le football, notre passion, doit se pratiquer sur et en dehors du terrain, avec respect.

Désormais, la campagne est terminée et je voudrais avoir un mot pour toutes celles et ceux qui ont voté pour l'autre liste ainsi que pour leurs membres et leur ancien président et leur dire que la famille du football doit rassembler et que chaque bénévole qui désirera participer à ce projet, en y respectant sa charte de valeurs, sera le bienvenu non pas forcément dans des commissions mais également au sein des clubs, dans vos territoires en pratiquant à la mise en place des différentes actions. Nous serons les élus de toutes et de tous.

Cette victoire ce matin, c'est votre victoire car c'est votre projet que nous avons demandé de porter et de le mettre en place pour apporter ce renouveau à la LFHF mais nous le ferons avec vous, alors devenez acteurs de votre Ligue et nous serons à l'écoute. Le football des Hauts-de-France devra s'écrire demain avec ses différentes pratiques, des projets ambitieux de développement pour nos jeunes, futsal, le foot féminin, le foot entreprise, le foot adapté, le foot loisir, le beach soccer, le Efoot, mais il doit également s'écrire avec nos éducateurs avec un projet cohérent et tourné vers les clubs.

Et bien sûr, avec nos arbitres et leurs amicales (UNAF et AFAF) pour que, demain, nous puissions mettre en place un projet cohérent de recrutement et de fidélisation et surtout garantir le maximum de sécurité tout en n'oubliant pas notre commission régionale médicale qui nous a également longuement soutenu.

Mon équipe et moi-même sommes conscients de l'attente qui règne dans vos clubs. Nous serons à la hauteur de ce projet, ambitieux et réaliste.

Cette tâche que vous venez de nous confier et qui nous attend est immense. Celle-ci commencera dès demain par des actions immédiates et essentielles : une cellule COVID pour la gestion au quotidien et pouvoir vous renseigner au mieux et également surtout une cellule post-covid pour l'accompagnement des clubs à la sortie de la crise. Cette période difficile et inédite ne nous permet pas à ce jour de nous projeter. Nous allons avec vous devoir affronter des moments difficiles où chacun d'entre nous devra encore faire face à des situations que nous aurions tous voulu ne jamais connaître mais nous savons qu'ensemble nous serons encore plus forts. Nous consulterons et vous dirons en toute transparence la latitude qui nous sera donnée pour adapter les décisions à votre territoire, en respectant les règles de la FFF.

C'est pour tout cela qu'aujourd'hui nous avons besoin de vous pour continuer ensemble la construction de la grande Ligue des Hauts-de-France.

Je mesure avec sincérité la responsabilité que j'ai avec mon équipe et vos présidents de district à faire de ce projet une réalité pour demain.

Ne nous jugez pas sur des a-priori ou des on-dit mais sur des actes et des faits durant notre mandat. Ce projet cohérent devra mettre en place dans la durée, des fonctions solides que nous devons bâtir ensemble.

Je sais que parfois vous aurez des moments de doute mais faites nous confiance dans nos choix, dans les personnes à qui nous confierons des missions ; arrêtons les guerres de personnes qui ont fait tant de mal à votre football. Gagnons en efficacité et regardons les résultats à la fin du mandat.

Je voudrais avoir un mot pour l'ensemble de nos salariés de la LFHF afin de leur dire que nous travaillerons ensemble pour être au service des clubs, que l'organisation qui sera mise en place se fera dans l'intérêt de tous et que les efforts, nous les ferons ensemble afin que chacun puisse s'épanouir dans son poste.

Comme dans toute nouvelle organisation il y aura un temps d'adaptation mais il faut que chacun gagne la confiance des autres : une équipe de bénévoles travaillant en collaboration avec une équipe de salariés unie autour d'un nouveau challenge.

Je voudrais, avant de terminer, remercier toutes celles et ceux qui, à travers mon parcours de 36 ans de terrain, m'ont permis d'arriver aujourd'hui devant vous avec toute cette passion, une pensée pour ma famille, pour mon fils et, à travers eux, une pensée pour toutes les familles qui supportent nos familles de milliers de bénévoles et qui font vivre notre passion unis autour du football car, sans vous, les bénévoles, il n'y aurait pas de football.

Enfin, un petit clin d'œil personnel à un homme de projets parti trop tôt qui m'a également permis d'avoir cette passion pour les projets M. Ali Helal qui serait, comme tous nos passionnés, parti trop tôt, heureux de voir cette famille du football des Hauts-de-France, rassemblée autour du même projet.

Un grand merci à vous les amis passionnés du football et, dès que ce sera possible, à très bientôt, autour de vos terrains.

Merci à tous.

DELEGATION DE LA LFHF AUX ASSEMBLEES GENERALES DE LA FFF ET DE LA LFA

Thierry JANAS Directeur Général Adjoint de la LFHF indique que conformément aux statuts de la FFF et de la LFA, l'assemblée doit procéder à l'élection des représentants de la Ligue aux assemblées de notre fédération et de la Ligue du football amateur et ce pour 4 ans, sauf pour les délégués des clubs élus pour une saison.

Présentation visuelle des candidats et suppléants de la Délégation :

Déclaration de Brigitte BACQUEVILLE

Bonjour à tous et toutes,

Pour ceux qui ne me connaissent pas encore, tout simplement, j'étais au service de mon club pendant plusieurs années en tant que secrétaire puis présidente et depuis 28 ans, je me suis mise au service de tous les clubs en ayant des fonctions au niveau des instances, premièrement au district Artois pendant plusieurs années puis à la Ligue depuis 12 ans.

J'espère que vous renouvellerez la confiance que vous m'accordez depuis plusieurs années pour vous représenter au niveau fédéral.

Je vous remercie et tous mes meilleurs vœux pour 2021.

Déclaration de Daniel DUFOUR

Bonjour à tous,

Je suis Daniel DUFOUR (U.S. MAUBEUGE), je viens d'être élu comme délégué des clubs de championnats de France nationaux et je suis donc candidat à l'élection pour représenter la Ligue des Hauts-de-France aux assemblées générales de la LFA et de la FFF.

J'ai, avec moi, une suppléante, Madame Nathalie COCKENPOT qui est présidente de l'US VIMY.

Je suis dans le football depuis de nombreuses années, je suis délégué de match de la LFHF, je suis membre de la commission fédérale du statut des joueurs, membre de la commission régionale du statut des éducateurs, je suis référent sécurité auprès de la FFF et également secrétaire de l'association de l'U2C2F qui est l'association des championnats de France amateur, des clubs employeurs de France.

Je me représente aujourd'hui pour l'élection de délégué auprès de la FFF et de la LFA, ma mission sera, avec Nathalie COCKENPOT d'aider et renseigner les clubs, écouter leurs problématiques afin d'avoir des solutions auprès des instances régionales et fédérales.

Nous sommes donc, Nathalie et moi, là pour être à votre écoute et pour travailler ensemble et faire évoluer le football.

Merci.

Déclaration de Eric DELBEKE

Bonjour à tous,

Je me présente, je suis Eric DELBEKE, je suis licencié au club de Mouvaux Futsal.

J'ai posé ma candidature en tant que délégué pour le football diversifié aux assemblées fédérales et de la LFA accompagné, en tant que suppléant, Monsieur Mustapha NAGI, président du club de Méricourt Futsal. Ensemble nous comptons sur vous, j'espère pouvoir vous défendre surtout dans cette situation actuelle qui est actuellement compliquée pour le football diversifié.

Je compte sur vous et à très bientôt, merci.

VOTE N°6 – Election de la délégation LFHF aux assemblées fédérales Président Cédric BETTREMIEUX et suppléante Nathalie COCKENPOT, Président Délégué Jean-Marie BECRET et suppléant Pierre BIENVENU

Voix Exprimées	3 521
Nombre de Voix obtenu Pour	3 260
Nombre de Voix obtenu Contre	261
Pourcentage Pour	92,59%
Pourcentage Contre	7,41%

La majorité des suffrages (en voix) exprimés étant de : 1761
C'est le **Pour** qui est majoritaire.

VOTE N°7 – Election de la délégation LFHF aux assemblées fédérales Président District AISNE Pascal POIDEVIN et suppléant Gilles COUSIN

Voix Exprimées	3 344
Nombre de Voix obtenu Pour	2 999
Nombre de Voix obtenu Contre	345
Pourcentage Pour	89,68%
Pourcentage Contre	10,32%

La majorité des suffrages (en voix) exprimés étant de : 1673
C'est le **Pour** qui est majoritaire.

VOTE N°8 – Election de la délégation LFHF aux assemblées fédérales Présidente District ARTOIS Evelyne BAUDUIN et suppléant Bernard DEJARDIN

Voix Exprimées	3 379
Nombre de Voix obtenu Pour	3 056
Nombre de Voix obtenu Contre	323
Pourcentage Pour	90,44%
Pourcentage Contre	9,56%

La majorité des suffrages (en voix) exprimés étant de : 1690
C'est le **Pour** qui est majoritaire.

VOTE N°9 – Election de la délégation LFHF aux assemblées fédérales Président District COTE D'OPALE Franck PORET et suppléant Jean-Michel HENON

Voix Exprimées	3 388
Nombre de Voix obtenu Pour	3 152
Nombre de Voix obtenu Contre	236
Pourcentage Pour	93,03%
Pourcentage Contre	6,97%

La majorité des suffrages (en voix) exprimés étant de : 1695
C'est le **Pour** qui est majoritaire.

**VOTE N°10 – Election de la délégation LFHF aux assemblées fédérales Président District ESCAUT
Stefan ISLIC et suppléant Onofrio PAVONE**

Voix Exprimées	3 308
Nombre de Voix obtenu Pour	3 004
Nombre de Voix obtenu Contre	304
Pourcentage Pour	90,81%
Pourcentage Contre	9,19%

La majorité des suffrages (en voix) exprimés étant de : 1655
C'est le **Pour** qui est majoritaire.

**VOTE N°11 – Election de la délégation LFHF aux assemblées fédérales Président District des
FLANDRES Cédric BETTREMIEUX et suppléante Pauline BLONDEAU**

Voix Exprimées	3 352
Nombre de Voix obtenu Pour	3 106
Nombre de Voix obtenu Contre	246
Pourcentage Pour	92,66%
Pourcentage Contre	7,34%

La majorité des suffrages (en voix) exprimés étant de : 1677
C'est le **Pour** qui est majoritaire.

**VOTE N°12 – Election de la délégation LFHF aux assemblées fédérales Président District OISE
Claude COQUEMA et suppléant Patrick MAIGRET**

Voix Exprimées	3 343
Nombre de Voix obtenu Pour	3 062
Nombre de Voix obtenu Contre	281
Pourcentage Pour	91,59%
Pourcentage Contre	8,41%

La majorité des suffrages (en voix) exprimés étant de : 1672
C'est le **Pour** qui est majoritaire.

**VOTE N°13 – Election de la délégation LFHF aux assemblées fédérales Président District SOMME
Pascal TRANQUILLE et suppléant Didier BARDET**

Voix Exprimées	3 242
Nombre de Voix obtenu Pour	3 125
Nombre de Voix obtenu Contre	117
Pourcentage Pour	96,39%
Pourcentage Contre	3,61%

La majorité des suffrages (en voix) exprimés étant de : 1622
C'est le **Pour** qui est majoritaire.

**VOTE N°14 – Election de la délégation LFHF aux assemblées fédérales Représentante des clubs
Brigitte BACQUEVILLE-PETIT**

Voix Exprimées	3 342
Nombre de Voix obtenu Pour	2 637
Nombre de Voix obtenu Contre	705
Pourcentage Pour	78,90%
Pourcentage Contre	21,10%

La majorité des suffrages (en voix) exprimés étant de : 1672
C'est le **Pour** qui est majoritaire.

**VOTE N°15 – Election de la délégation LFHF aux assemblées fédérales représentante des Clubs
Nationaux Daniel DUFOUR et Nathalie COCKENPOT**

Voix Exprimées	3 289
Nombre de Voix obtenu Pour	2 906
Nombre de Voix obtenu Contre	383
Pourcentage Pour	88,36%
Pourcentage Contre	11,64%

La majorité des suffrages (en voix) exprimés étant de : 1645
C'est le **Pour** qui est majoritaire.

VOTE N°16 – Election de la délégation LFHF aux assemblées fédérales délégué Football Diversifié Eric DELBEKE et suppléant Mustapha NAGI

Voix Exprimées	3 283
Nombre de Voix obtenu Pour	2 853
Nombre de Voix obtenu Contre	430
Pourcentage Pour	86,90%
Pourcentage Contre	13,10%

La majorité des suffrages (en voix) exprimés étant de : 1642
C'est le **Pour** qui est majoritaire.

BUDGET PREVISIONNEL 2020-2021 PAR PASCAL POIDEVIN – TRESORIER

Le budget de l'exercice 2020/2021 a été présenté et validé à l'unanimité par le Conseil de Ligue lors de sa séance du 1^{er} octobre 2020.

Il a été construit sur la base du budget de l'exercice précédent et ajusté par rapport aux charges et produits de l'exercice 2019/2020.

Il a été porté à votre connaissance par publication sur le site de la Ligue accompagné de l'ordre du jour de l'assemblée générale de ce jour.

Il a été établi pour un montant de 10 225 333 euros de charges et de produits.

Les principales variations concernent :

- pour les produits :
 - la prise en compte des recettes liées à la nouvelle formation du BMF en apprentissage par la Ligue dans la rubrique « organisme de formation IR2F »
 - l'estimation des recettes externes du centre technique d'Amiens pour 200 000 euros
 - l'augmentation des subventions des pôles espoirs sur la base de l'exercice N-1
 - l'apport de recettes supplémentaires de la part de partenaires, notamment du Crédit Agricole et de Fuchs
 - la diminution du poste des redevances sur les rencontres dues par les clubs de Ligue 1 et Ligue 2 des Hauts-de-France.
 - la prise en compte des recettes supplémentaires sur les frais d'arbitrage suite à la mise en œuvre de la nouvelle pyramide pour arriver à un montant total de 620 000 euros.

- Pour les charges :
 - la diminution du poste « locations » pour tenir compte des charges réellement enregistrées l'exercice précédent
 - la baisse du poste « honoraires » tenant compte d'honoraires qui avaient été engagés sur l'exercice écoulé pour la construction du centre technique.
 - la baisse des frais du « pôle gestion des activités » suite à la suppression des coupes de la Ligue des Hauts-de-France en 2020/2021.

- la diminution de 50 000 euros du « pôle relations avec le milieu scolaire » pour tenir compte de l'imputation des aides aux collèges et lycées dans le poste « subventions conventions d'objectifs »
- l'ajustement des indemnités de frais d'arbitrage suite à la nouvelle pyramide
- la baisse générale des frais de déplacement des commissions
- la prise en compte des charges et amortissements du centre technique Fernand Duchaussoy pour 600 000 euros
- l'ajustement du poste « rémunération du personnel » sur la base du réalisé de l'exercice précédent
- la baisse du poste « dotations aux amortissements et aux provisions » pour tenir compte des amortissements du centre technique transférés au poste « centre technique Fernand Duchaussoy » et l'augmentation des indemnités de fin de carrière et des primes d'ancienneté.

Bien sûr, ce budget prévisionnel ne prend pas en compte les éventuelles baisses de recettes et de dépenses qui ne seraient pas engagées du fait d'une saison amputée par le Covid-19.

En conclusion, il s'agit d'un budget à l'équilibre sans recours à une augmentation de la participation des clubs et une maîtrise des dépenses pour lequel je vous demande votre approbation au moyen de votre électronique.

Dans l'attente, je reste à votre disposition pour tous compléments d'informations.

VOTE N°17 – Approbation du budget prévisionnel 2020/2021

Voix Exprimées	2932
Voix obtenues Pour	2443
Voix obtenues Contre	489
Pourcentage Pour	83,32%
Pourcentage Contre	16,68%

La majorité des suffrages (en voix) exprimés étant de :
C'est le POUR qui est majoritaire.

MODIFICATION DES REGLEMENTS PAR BERNARD COLMANT – SECRETAIRE GENERAL

A la suite de la réunion du 19 septembre 2020 avec les clubs de R1 à Amiens, nous avons réfléchi pour adapter la compétition seniors par rapport à la situation actuelle.

Quelques modifications ont été apportées sur les règlements seniors masculins et féminines.

MODIFICATION DES REGLEMENTS DES CHAMPIONNATS SENIORS MASCULINS :

- au niveau de l'article 11 :

- en R1 – maintien du niveau actuel pour la saison 2021/2022 soit 3 groupes de 12 équipes avec 3 accédants en N 3
- en R2 - maintien de 4 groupes de 12 équipes alors que nous avons envisagé d'être à 4 groupes à 14, avec accession des 2 premiers par groupe
- en R3 – retour à 8 groupes de 12 avec accession des 2 premiers par groupe.

Cette situation ne sera valable que si on peut terminer le championnat.

Il est évident que si le championnat ne pouvait pas reprendre rapidement, le conseil de Ligue étudiera toutes les possibilités en relation avec la FFF. Plusieurs situations sont à l'étude.

- Au niveau de l'article 15.1 :

- en R1 – 2 équipes seniors et 3 équipes de jeunes ou féminines dont au moins 2 équipes à 11
- en R2 et R3 – 2 équipes seniors et 2 équipes de jeunes ou féminines dont 1 équipe à 11

On a également ajouté la possibilité d'avoir des équipes de jeunes en entente et en groupement selon le calcul figurant dans les textes au niveau de l'article 16 du Règlement Particulier.

Autre point important, c'est la suppression de l'article 15.3 où il était précisé qu'une équipe qui évolue en R1 devait obligatoirement avoir une équipe en Ligue. Cet article est supprimé.

M. DIMSTER – « J'ai une question sur l'article 15 point 3 concernant les équipes en Ligue pour les clubs de R1 – Je vous fais part de mon incompréhension parce que j'estimais qu'un club de R1 qui a évolué forcément auparavant en R3, en R2 puis 3 années en R1 a donc bénéficié d'au moins 5 ans pour se structurer au niveau des jeunes et avoir 1 seule équipe en Ligue.

Là vous supprimez l'article donnant carte blanche à des clubs de R1 qui peut-être selon moi évidemment préféreraient plutôt recruter en seniors que de se structurer au niveau des jeunes. Pour moi ça va à l'encontre des valeurs auxquelles je crois pour le foot amateur et je voulais que vous puissiez répondre à ma question puisqu'en l'état actuel, la suppression de cet article me donne envie de voter contre ces nouveaux règlements. »

M. COLMANT – « Concernant cet article qui a été supprimé, nous étions la seule Ligue de France à posséder encore cet article. Aucune Ligue de France n'oblige un club de R1 à avoir une équipe en Ligue. Par contre, nous avons bien précisé qu'il fallait bien une équipe de jeunes en R1, en R2 et en R3. C'est pourquoi nous avons bien précisé par exemple pour la R1 qu'il fallait 3 équipes dont 2 équipes à 11. Une équipe peut jouer également à 8 »

M. DIMSTER – « Vous comprenez bien ce qui est sous-jacent et l'écueil de cette suppression, fait que l'on verra peut-être fleurir des clubs, aussi bien en R3, R2, R1 qui n'auront pratiquement plus de jeunes formés dans leur club dans leur équipe première. Si un club qui évolue en R1 qui n'a aucune équipe de jeunes en Ligue, vous comprenez bien qu'il n'aura quasiment plus aucun jeune formé dans son propre club. C'est l'écueil de cette décision.

M. COLMANT – « Si, aujourd'hui, on fait le ratio des clubs, nous n'avons que 3 ou 4 équipes qui n'ont pas d'autres équipes en Ligue. En fait, toutes les équipes en R1 ont au moins une équipe en Ligue. »

M. DIMSTER – « Merci de ces échanges mais je voulais quand même que l'ensemble de mes collègues présidentes et présidents et les membres du nouveau Conseil de Ligue aient conscience de cet état de fait. Merci à vous.»

M. COLMANT – « Je profite que j'ai la parole, juste une précision : Dans les questions qui ont été posées dans cette matinée, beaucoup de questions reviennent sur le championnat. Actuellement, nous n'avons aucune information du gouvernement ni de la fédération pour vous dire que nous allons reprendre à telle ou telle date. Nous ne savons pas, à ce jour, si les championnats iront à leur terme. Il y a un plan B qui, actuellement est à l'étude au niveau de la fédération avec tout au moins finir les matches aller et après envisager de parler de maintien et des poules d'accession. Mais on en n'est pas encore là. Ce qui nous attend principalement, c'est de savoir à quelle date nous allons effectivement pouvoir reprendre. »

VOTE N°18 – Modifications des règlements des Championnats Seniors Masculins

Voix Exprimées	2 896
Voix obtenues Pour	1 960
Voix obtenues Contre	936
Pourcentage Pour	67,68%
Pourcentage Contre	32,32%

La majorité des suffrages (en voix) exprimés étant de : 1449
C'est le **POUR** qui est majoritaire.

MODIFICATION DES REGLEMENTS DES CHAMPIONNATS SENIORS FEMININS :

Concernant le règlement féminin, une précision a été apportée ; Il s'agit de respecter le règlement fédéral qui précise que les joueuses U16F et U17F peuvent jouer en seniors si elles figurent sur la liste préinternationale ou internationale

VOTE N°19 – Modifications des règlements des Championnats Seniors Feminins

Voix Exprimées	2778
Voix obtenues Pour	2307
Voix obtenues Contre	471
Pourcentage Pour	83,05%
Pourcentage Contre	16,95%

La majorité des suffrages (en voix) exprimés étant de : 1390
C'est le **POUR** qui est majoritaire.

QUESTIONS DIVERSES

Néant

SYLVAIN LEBLOND

Je tiens à remercier l'ensemble des salariés de la Ligue qui ont travaillé depuis plusieurs semaines sur cette assemblée. Je tiens également à remercier les listes de M. BRONGNIART et de M. BETTREMIEUX pour les nombreuses heures de visio, remercier les élus de la Ligue, également nos collaborateurs du district Escaut pour leurs conseils et leur soutien et un petit clin d'œil à notre collègue Pauline, qui, pour des petits soucis de santé, n'a pas pu être à nos côtés ces derniers jours.

Je laisse le mot de clôture à notre Directeur Général Adjoint M. Thierry JANAS, bonne journée à tous et excellente année 2021.

MOT DE CLOTURE PAR THIERRY JANAS :

Merci beaucoup à tous pour avoir pris de votre temps ce samedi matin pour cette première assemblée électorale dématérialisée de la Ligue de football des Hauts-de-France. Je remercie, aussi comme Sylvain, l'ensemble des collaborateurs salariés de la Ligue mais aussi les districts qui nous ont aidés et remercier les élus pour leur participation.

Je vous souhaite un bon retour chez vous, donc une bonne fin de journée et à bientôt.

Le secrétaire de séance *

Thierry JANAS

Le Président

Cedric BETTREMIEUX

*Avec l'aide précieuse de Jacques LIENARD, Nathalie DEPAUW, Anne Sophie LAURENT, Laetitia LAVOISIER.